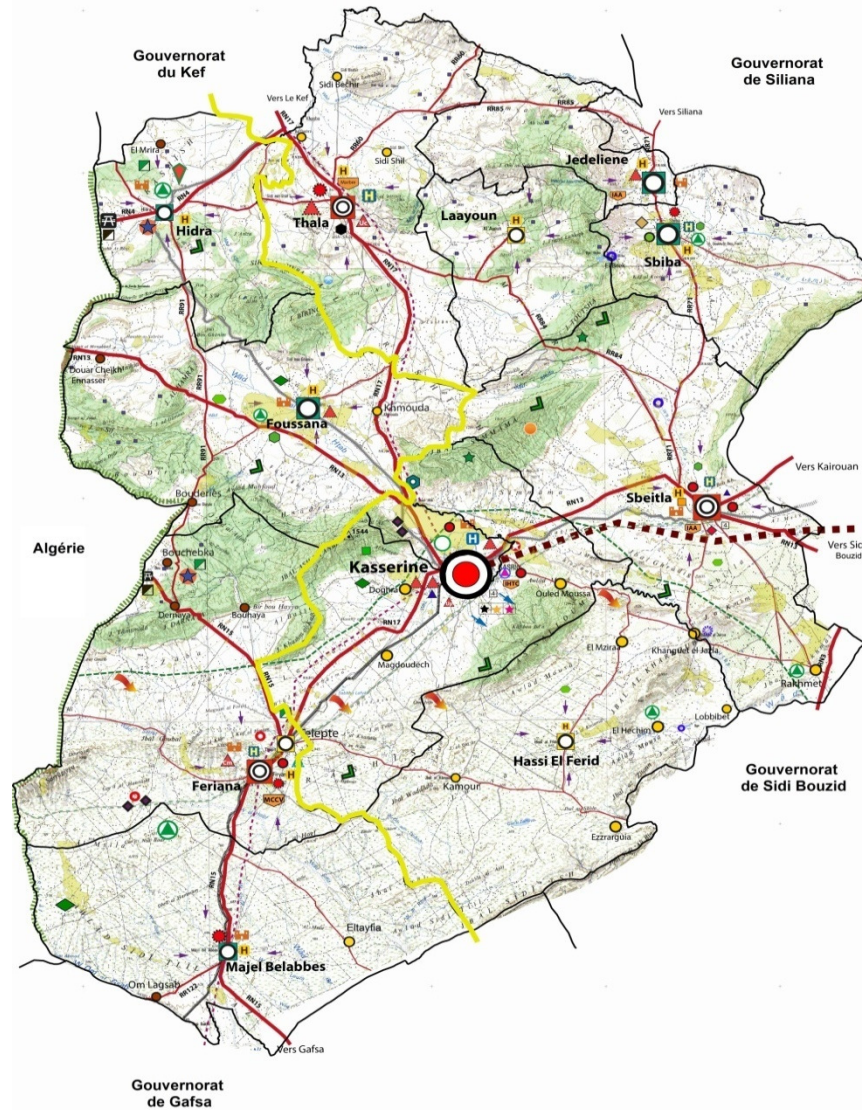


REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE

DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



ETUDE DU SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT
DU GOUVERNORAT DE KASSERINE

RESUME DU RAPPORT DE 3^{EME} PHASE

STRATEGIE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT
ET PLAN-PROGRAMME A L'HORIZON 2030

Novembre 2016

Le présent document constitue le résumé de 3^{ème} phase de l'étude du Schéma directeur d'aménagement et de développement (SDAD) du gouvernorat de Kasserine
Cette étude a été initiée et est coordonnée par la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire (DGAT), représentée par :

- M.Fathi Ben Aissa, Directeur général de l'aménagement du territoire
- M.Mostfa Aissaoui : Directeur des études
- Mme Zohra Makhoulf, Chef de projet

Ont participé à cette étude :

- Ahmed Elaouani-Chérif : Chef de projet
- Hamadi Tizaoui : Géographe économiste
- Jaafar Elaouani-Chérif : Ingénieur civil
- Rabah Boukhalfa : Agro-économiste
- Abdessatar Ben Ahmed : Géographe cartographe
- Lotfi Hechmi : Cartographe

Sommaire

1. Bilan –diagnostic	1
1.1. Introduction au Schéma directeur d’aménagement et de développement du gouvernorat de Kasserine	1
1.1.1 Contexte et objectifs de l’étude	1
1.1.2 Les objectifs de l’étude du SDAD du gouvernorat de Kasserine	1
1.2. Diagnostic du milieu physique du gouvernorat de Kasserine	1
1.2.1. Les grands ensembles morphologiques	1
1.2.2. Le climat de Kasserine	2
1.2.3. Hydrographie et hydrologie dans le gouvernorat de Kasserine.....	2
1.2.4. Etat d’exploitation desressources naturelles: sol, eau et couvert végétal	2
1.3. Le milieu humain	3
1.3.1. Le système de peuplement	3
1.3.2. Mobilité spatiale et migrations	4
1.3.3. Structure de la population et caractéristiques par âge et par sexe	5
1.3.4. Niveau de vie et développement économique et social.....	6
1.3.4.1. Taux de pauvreté.....	6
1.3.4.2 Les disparités du développement économique régional	6
1.3.5. L’emploi et le chômage dans le gouvernorat de Kasserine.....	6
1.4. Dynamiques sectorielles.....	7
1.4.1. L’agriculture.....	7
1.4.2. L’industrie.....	8
1.4.3. Le tourisme, l’artisanat et les loisirs.....	8
1.5. Les services	9
1.6. Armature urbaine régionale	9
1.6.1. Base démographique de l’armature urbaine régionale	9
1.6.2. Bases économiques de l’armature urbaine du gouvernorat.....	9
1.6.3. Organisation fonctionnelle des Villes du gouvernorat.....	10
1.7. Environnement, espace naturel et patrimoine	10
1.7.1. Les ressources en sols et en eaux.....	10
1.7.2. Les ressources végétales et leur dégradation ; les projets de conservation et de développement	11
1.7.3. L’environnement urbain et les problèmes de pollution.....	11
2. Problématiques du développement du gouvernorat de Kasserine	12
2.1 Problématique démographique	12
2.2 Potentialités et problématiques de l’agriculture dans le gouvernorat	12
2.3 Problématique industrielle.....	12

2.4	Problématique du réseau urbain.....	13
2.5	. Problématique du secteur tourisme.....	13
2.6	. Problématique du secteur du secteur santé	13
2.7	. Problématique du transport.....	13
2.8	Problématique du secteur Enseignement supérieur et la formation professionnelle.....	13
3.	Stratégie d'aménagement et de développement de la région.....	15
3.1.	Scénarios d'aménagement et de développement :	15
	Le Scénario volontariste	15
3.2.	Orientations stratégiques pour le développement du gouvernorat.....	17
3.3.	Conditions spécifiques et institutionnelles pour la bonne réalisation du SDAD du gouvernorat	17
3.4.	. Orientations stratégiques sectorielles.....	19
3.4.1.	L'agriculture.....	20
3.4.2.	Tourisme :.....	20
3.4.3.	La santé :	21
3.4.4.	Le transport :	21
3.4.5.	L'éducation et la formation :	21
3.4.6.	Aménagement du territoire et infrastructures	21
3.4.7.	Sauvegarde des milieux et des ressources naturelles et la protection de l'environnement urbain et rural.....	22
4.	Le plan programme.....	24
4.1.	Secteur agricole.....	24
4.2.	Secteur industrie	26
4.3.	Secteur tourisme	31
4.4.	Partenariat avec l'Algérie	33
4.5.	Secteur santé.....	34
4.6.	Enseignement supérieur, formation professionnelle et recherche-développement	35
4.7.	Environnement.....	37
4.8.	Aménagement du territoire et infrastructure.....	41
5.	Le schéma directeur	44

1. Bilan –diagnostic

1.1. Introduction au Schéma directeur d'aménagement et de développement du gouvernorat de Kasserine

1.1.1 Contexte et objectifs de l'étude

L'étude du schéma directeur d'aménagement et de développement du gouvernorat de Kasserine analyse l'évolution de l'économie et de la population du gouvernorat pour dégager les orientations et les propositions en vue de son développement durable à l'horizon 2030, et de l'aménagement de son territoire accompagnant et facilitant ce développement.

Cette étude intervient suite à la réalisation des études des schémas directeurs d'aménagement des six régions économiques (Nord-est, nord-ouest, centre-est, centre-ouest, sud-est, sud-ouest) afin de dynamiser leurs rôles et de renforcer la valorisation de leurs orientations.

1.1.2 Les objectifs de l'étude du SDAD du gouvernorat de Kasserine

Le schéma directeur d'aménagement et de développement du gouvernorat est un document stratégique qui dessine les grandes perspectives et priorités régionales pour les prochaines décennies. C'est un outil d'aménagement du territoire qui doit permettre de mobiliser toutes les synergies au service d'un projet collectif et partagé. Le SDAD du gouvernorat a pour ambition de proposer une vision à court, moyen et long terme pour tous les domaines de développement économique et social.

A cet effet, les principaux objectifs assignés à l'étude d'aménagement et de développement du gouvernorat sont de :

- faire de la région un pôle actif de développement ;
- promouvoir les activités dans cette région de l'intérieur du pays et faire de l'emploi une priorité ;
- assurer un rythme plus élevé des créations d'entreprises et une nouvelle impulsion aux exportations ;
- assurer une croissance plus forte et une intégration plus grande dans l'économie mondialisée ;
- doter la région d'une infrastructure performante pour le développement de l'économie nouvelle ;
- créer des conditions de vie meilleures dans toute la région ;
- améliorer la compétitivité de la région pour répondre aux exigences de la mondialisation, ce qui permettra la promotion de l'investissement et la diversification de la base économique ;
- renforcer la décentralisation et l'autonomie des structures et organisations régionales.

1.2. Diagnostic du milieu physique du gouvernorat de Kasserine

1.2.1. Les grands ensembles morphologiques

Le gouvernorat de Kasserine couvre une superficie territoriale de 8260 km² (5,19% de la surface du territoire tunisien). La région présente une altitude entre 390 et 1544 m. Djebel Chaambi est le point culminant de la Tunisie. Plus de la moitié du gouvernorat est située à une altitude comprise entre 800 et 1544m.

Le gouvernorat de Kasserine présente deux grands ensembles morphologiques :

Le premier ensemble morphologique couvre une grande moitié Nord-ouest, formée de chaînes montagneuses d'orientations Sud-ouest/nord-est, (Djebel Bireno au Sud de Thala à Djebel Oust au Nord-est de Thala, et puis Djebel Chaambi , point culminant 1544 m, à l'ouest de la ville de Kasserine, Djebel Semmama puis Djebel Tiouicha plus au Nord (entre 1000 et 1200 m d'altitude). Cette zone de relief accidenté est le siège d'une forte érosion malgré la présence d'une couverture forestière importante. Elle est le point de départ des principaux oueds de la région : Oued El Htab qui traverse le plateau de Foussana

à l'ouest de Kasserine et qui passe au nord de la ville, et puis l'oued d'El Htob au nord de Sbiba dont l'important affluent Oued Sbiba qui prend sa source au Sud de Thala.

Le second ensemble morphologique représente la zone la plus basse (entre 400 et 1000 m en moyenne) ponctuée des Djebel Selloum au Sud-ouest de la ville de Kasserine et de Djebel Mghila au Nord-Ouest de Sbeitla, formée des plateaux allant du Sud de Sbeitla à l'Est jusqu'aux steppes de Hassi El Frid, Majel Bel Abbès et du Sud de Fériana. Cette zone située à l'aval des formations montagneuses est traversée par le réseau hydrographique le plus dense de la région. Le gouvernorat de Kasserine présente une frontière de 220 km avec l'Algérie voisine.

1.2.2. Le climat de Kasserine

La région est répartie entre les étages bioclimatiques : semi-aride supérieur, semi-aride moyen, semi-aride inférieur, aride inférieur, et étage aride supérieur.

Du Nord-ouest montagneux jusqu'au sud, la pluviométrie varie de 500 mm à 150 mm par an (à Majel Bel Abbès où la moyenne annuelle de 2002-2011 a été de 178,8 mm avec une variabilité annuelle de 33%). Mais la plus grande partie du territoire ne reçoit qu'entre 150 à 400 mm/an (zones basses entre 400m et 800 m).

1.2.3. Hydrographie et hydrologie dans le gouvernorat de Kasserine

Le réseau hydrographique de la région de Kasserine comprend 3 grands oueds qui drainent tout le territoire du gouvernorat et qui se prolongent jusqu'aux gouvernorats du Kef pour l'oued Mellègue, de Kairouan pour l'oued Zeroud, de Gafsa pour l'oued Sidi Aïch.

Les eaux superficielles (eaux de ruissellement) sont estimées par l'Arrondissement des Ressources en Eau de Kasserine à 146,16 Mm³, (16,2% des précipitations totales moyennes).

Pour les eaux souterraines : Il existe 29 nappes phréatiques dans le gouvernorat de Kasserine. Elles sont réparties sur toutes les délégations (cf carte de localisation des nappes phréatiques ci-dessous). Leurs ressources renouvelables sont estimées à 52,9 Mm³. Les nappes profondes sont au nombre 29 et sont localisées sur tout le territoire du gouvernorat, dont quelques-unes chevauchent entre plusieurs délégations. Leurs ressources renouvelables sont estimées à 87,6 Mm³.

1.2.4. Etat d'exploitation des ressources naturelles: sol, eau et couvert végétal

Les ressources naturelles du gouvernorat de Kasserine : sols, eau, végétation et paysages naturels, sont riches et variées.

❖ Les ressources en sols et leur état d'exploitation

La superficie totale du gouvernorat de Kasserine est de 826000 ha dont 789221 ha de Superficie agricole utile (période 2006-2011). La superficie de l'arboriculture est passée de 82400 ha en 1994 à 109500 ha en 2002 ⁽¹⁾. La superficie des parcours est passée de 51200 ha en 1994 à 115000 ha en 2002 en gagnant cette superficie aux dépens des nappes alfatières. Au cours de la période 2002-2011, on note une certaine stabilité du système de culture notamment pour l'arboriculture. Les céréales occupent une superficie variable au cours de la période 2002-2011 en raison du caractère aléatoire de ces cultures selon les régions agricoles du gouvernorat et les conditions climatiques de l'année. On s'achemine vers une saturation des ressources en terres agricoles dans le gouvernorat. Les terres labourables représentent 47,1% de la SAU, les parcours 10,3% et les forêts et nappes alfatières 42,6%.

On note donc une saturation des ressources en sols agricoles :

¹) Source : MEDD, PNUD, 2006 « Programme d'action Régional de lutte contre la désertification du gouvernorat de Kasserine » janvier 2006, PNUD/CDCGE, 107 pages

- Les superficies des parcours ne peuvent plus être réduites, elles sont déjà insuffisantes ;
- Les superficies des forêts ne peuvent être réduites car protégées par le code forestier ;
- Les nappes alfatières sont aussi protégées par le code forestier.

❖ Les ressources en eau et leur état d'exploitation

Le potentiel des ressources en eau mobilisables dans le gouvernorat de Kasserine est estimé à 278,5 Mm³ (2). Ces ressources se composent de ce qui suit :

- Eaux de ruissellement : 131 Mm³,
- Eaux souterraines : 140,5 Mm³ (dont Nappes phréatiques : 52,9 Mm³, et nappes profondes : 87,5 Mm³)
- Eaux non conventionnelles : eaux usées traitées = 6,9 Mm³.

Les ressources exploitées sont de 196 Mm³ en 2010 dont les eaux de surface (55,5 Mm³) représentant 28% du total exploité. Il s'agit en fait des capacités de stockage des grands barrages (2 exploités par le gouvernorat de Kasserine d'une capacité de 22,9 Mm³, et le 3^{ème} est exploité par le gouvernorat de Gafsa (Barrage de Sidi Aiche), des retenues et des lacs collinaires. Les ressources exploitées à partir des nappes phréatiques sont de 52,9 Mm³ en 2010 et représentent 19% du total exploité, et celles exploitées à partir des nappes profondes sont de 87,6 Mm³ soit 32% du total exploité.

❖ Les ressources végétales

Selon les « résultats du deuxième Inventaire National Forestier et Pastoral (INFP) » publié en 2010 par la DGF, Ministère de l'Agriculture (3), le gouvernorat de Kasserine comptait une couverture forestière de 179 811 ha (21,8% de la superficie territoriale du gouvernorat), les terres pastorales de 233 225 ha de parcours (dont 146 144 ha de nappes alfatières). Malgré le Code forestier, les pressions continuent sur ces ressources notamment par le surpâturage. Les ressources végétales sont globalement surexploitées (forêts, nappes alfatières et parcours). Leur durabilité dépendra des mesures à prendre pour les sauvegarder.

1.3. Le milieu humain

1.3.1. Le système de peuplement

Entre 1984 et 2004, la population du gouvernorat de Kasserine est passée de 297.900 habitants à 412.200 habitants. Les résultats de l'enquête population et emploi estiment la population du gouvernorat de Kasserine à 428.077 habitants en 2009. Sur une période de 30 ans donc (1975-2009), le gain démographique absolu du gouvernorat de Kasserine aurait été de l'ordre 190.000 habitants.

Tableau 1: L'évolution de la population du gouvernorat de Kasserine

Année	1975	1984	1994	2004	2014
Kasserine	238 500	297 900	386 900	412 200	439 243

Source, INS, 1975-2014

Le gouvernorat de Kasserine a connu une baisse continue des taux d'accroissement annuels durant les trois dernières décennies : de 2,56% entre 1975 et 1984 à 0,63% pour la décennie 1994-2004, en passant par un taux d'accroissement annuel de 2,62% entre les années 1984 et 1994. Le gouvernorat a connu pour la première fois, un taux inférieur à celui du pays entre 1994 et 2004 soit 0,63% contre une moyenne nationale de 1,21%. En raison de cette baisse récente de la croissance, le gouvernorat de Kasserine a connu sur l'ensemble des trois dernières décennies une croissance démographique inférieure à la moyenne du pays (1,91% contre 1,99%).

²) Source : Rapport annuel de l'arrondissement des périmètres irrigués de 2012, CRDA de Kasserine, mars 2012

³) Source : DGF, 2010 « Inventaire des forêts par télédétection : Résultats du Deuxième Inventaire Forestier et Pastoral National, 210.

Tableau 2 : Taux d'accroissement moyens annuels de la population de Kasserine et des gouvernorats du Centre Ouest en (%)

	1975-1984	1984-1994	1994-2004	2004-2014
taux d'accroissement annuel %	2,56	2,62	0,63	0,64

Source, INS (RGPH 1975-2004-2014)

Entre 1984 et 2009, l'évolution spatiale de la population du gouvernorat de Kasserine a été marquée par une dynamique très contrastée qui a profité à quelques espaces préférentiels au moment où d'autres connaissaient une diminution de leur potentiel démographique local.

On peut souligner les éléments suivants :

- Le renforcement progressif du poids relatif des délégations de la ville de Kasserine et de ses environs (Kasserine Nord, Kasserine Sud et Cité Ezzouhour).
- Deux autres délégations connaissent un renforcement notable de leurs parts dans la population totale du gouvernorat : La part de la délégation de Sbiba passe de 9,8% en 1984 à 10% et à 10,3% en 2009, puis 9,4% en 2014. La délégation de Feriana accueille en 2009 près de 11,4% de la population totale du gouvernorat, et 11,7% en 2014. Sa part relative n'était que de 9,1% en 1984.
- Les délégations de Sbeitla et de MajelBelabbesont connu une stabilité de leur poids démographique relatif.
- Les délégations de la partie Nord -Ouest du gouvernorat : Jedliene, El Ayoun, Thala, Haidra et Foussana voient leurs parts relatives dans la population totale diminuer sensiblement entre 1984 et 2009-2014. Les cinq délégations totalisaient en 1984 35,3% de la population du gouvernorat, 30,2% en 1994, 28,1 en 2004, 27,2% en 2009 et 27,3% en 2014.

Au total, le système de peuplement du gouvernorat de Kasserine, s'organise plutôt selon une logique d'axe. Les délégations de Sbeitla, Kasserine Nord, Kasserine Sud, Ezzouhour et Feriana forment une véritable « dorsale » démographique qui accapare désormais 53% de la population du gouvernorat de Kasserine en 2009 et 53,6% en 2014. A l'inverse la partie Nord-Ouest du gouvernorat voit sa part relative diminuer notablement entre 1984 et 2009-2014.

1.3.2. Mobilité spatiale et migrations

D'une région à faible mobilité migratoire, le gouvernorat de Kasserine est vite passé à une situation d'accélération accrue des départs vers les autres régions et gouvernorats. Entre 1975 et 1979, le gouvernorat avait un solde migratoire de -1900, une trentaine d'années plus tard (1999-2004), Kasserine, avec un solde de -14068, multipliait son déficit migratoire par sept.

Tableau 3 : Soldes migratoires du gouvernorat de Kasserine 1984-2004

Gouvernorat	Entrants 1989- 1994	Entrants 1999- 2004	Sortants 1989- 1994	Sortants 1999- 2004	Solde 1989-1994	Solde 1999- 2004
Kasserine	5 216	7 302	14 210	21 370	-8 994	-14 068
(% du total)	32,05	32,98	29,99	28,66	28,9	26,8

Sources : « Recensements généraux de la population », INS

La dynamique migratoire dans le gouvernorat de Kasserine durant la période 1984-2004 s'inscrit dans une logique de transition migratoire qui a touché toute la région Centre-Ouest. Le volume de la migration (Entrants + Sortants) qui était de l'ordre de 19423 personnes pendant la période 1989-1994 est passé à 28672 personnes pour la période 1999-2004. Le taux général de la mobilité du gouvernorat (Volume de migration/La population totale) passe ainsi de 5% pour la période 1989-1994 à 7% pour le quinquennat 1999-2004, c'est-à-dire très proche du taux général de la mobilité du Centre-Ouest qui était de 7,1%.

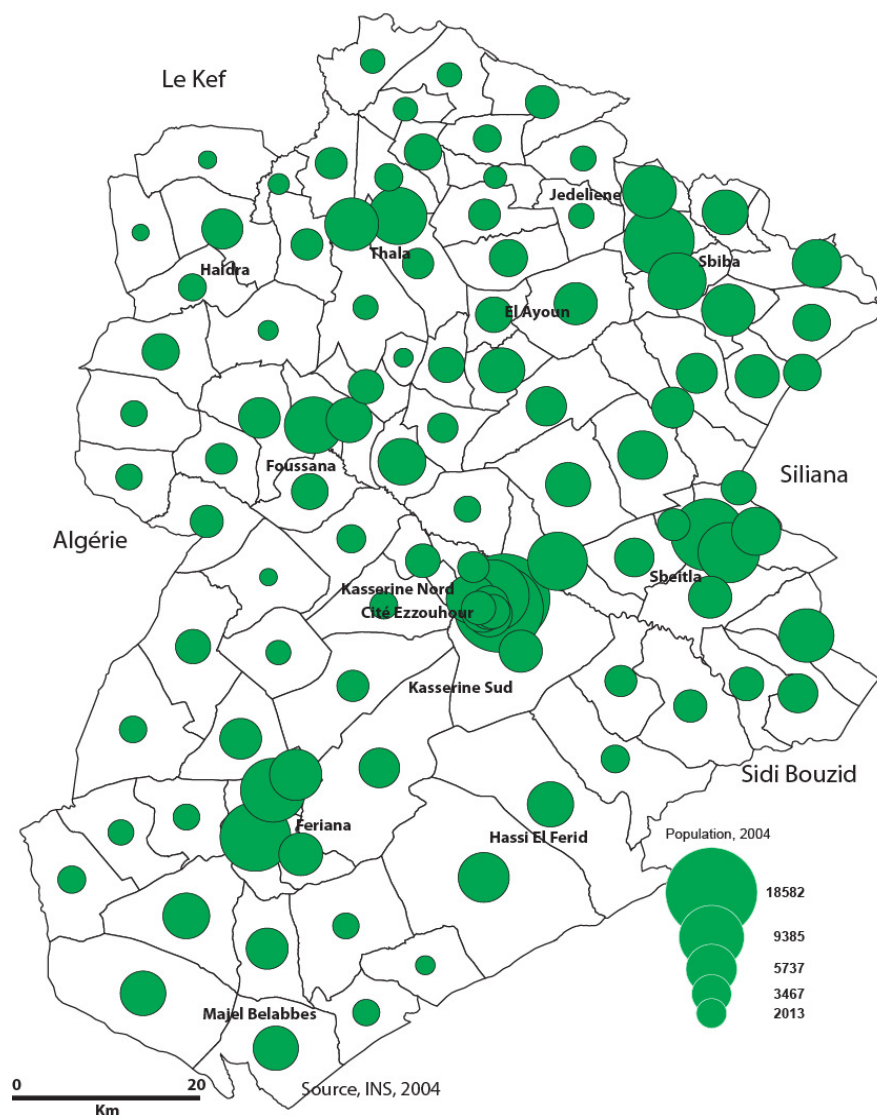


Figure 1 : Population par secteur et illustration des axes de peuplement

1.3.3. Structure de la population et caractéristiques par âge et par sexe

La structure par âge et par sexe traduit, pour le gouvernement de Kasserine, les effets conjugués de la transition démographique, migratoire et urbaine entamée depuis trente ans. Les manifestations des changements sont : un rétrécissement des tranches jeunes (0-14 ans), l'élargissement de la part de population en âge de travailler (15-59 ans) et l'augmentation de la part du troisième et du quatrième âge (60 ans et plus).

La structure par âge sur la base des données du recensement général de la population et de l'emploi de 2004 révèle que 33,1 % de la population ont moins de 15 ans alors que cette même proportion était de 41,2 % en 1994. La tranche d'âge 0-4 ans a enregistré une baisse sensible passant de 19,8 % en 1975 à 15,8 % en 1989 puis à 13,9 % en 1994 et à seulement 9,8 % en 2004.

La population de Kasserine n'échappe pas à la tendance au vieillissement enregistrée au niveau national. En effet la population de 60 ans et plus qui était de 7,4 % en 1994 est passée à plus de 8,6 % en 2004. La population en âge actif, en hausse, est de 66,9 % de la population totale du gouvernorat.

1.3.4. Niveau de vie et développement économique et social

1.3.4.1. Taux de pauvreté

Le taux de pauvreté dans le gouvernorat de Kasserine est estimé à 27,5 % en 2012 ; il est plus élevé que le taux moyen national, qui se situe autour de 13,5 %. Le taux de pauvreté par délégation montre une grande disparité entre les espaces locaux. Les délégations rurales de Hassi El Ferid, El Ayoun, Sbiba, Majel Bel Abbès, Kasserine Sud, Sbeitla et Jedliene enregistrent des taux de pauvreté particulièrement élevés allant de 30% à 41% de l'ensemble de la population, ce qui équivaut à plus de 2,5 fois la moyenne nationale. La pauvreté revêt dans ce cas plusieurs formes imbriquées : un revenu très modeste, un habitat précaire et une faible intégration aux circuits de la consommation.

Les délégations de Foussana, Feriana, Thala et Haidra enregistrent des taux de pauvreté qui vont de 22% à 30%. Les espaces frontaliers sont fortement marqués par la dispersion de leurs populations rurales et la faiblesse des opportunités économiques sauf dans des secteurs informels.

Les deux délégations de Kasserine Nord et Ezzouhour (espace communal de la ville de Kasserine) présentent un taux de pauvreté très proche de la moyenne nationale soit respectivement 14% et 12%. La diversité de l'économie urbaine permet d'alléger relativement le taux de pauvreté dans la ville de Kasserine.

1.3.4.2 Les disparités du développement économique régional

Une étude du Ministère du développement régional (2012), évaluant le développement économique et social, a déterminé un indicateur synthétique de développement régional (IDR) qui va de 0,00 (situation d'indigence totale de développement) à 1,00. Le classement de l'ensemble des délégations de la Tunisie par Rang met en évidence les disparités régionales et locales du niveau de développement économique et social en Tunisie.

Classé à l'échelle nationale le gouvernorat de Kasserine arrive au dernier rang (24^e) avec un indicateur de développement régional égal à 0,16 loin de Tunis (0,76) et de Sousse (0,62). Globalement le gouvernorat de Kasserine présente dans l'ensemble un niveau de développement très bas.

1.3.5. L'emploi et le chômage dans le gouvernorat de Kasserine

Le nombre des chômeurs est passé de 16270 en 1984 à 25000 entre 1994 et 2004 puis fléchit à 23121 en 2009. En termes relatifs, après avoir atteint 26,2% en 1994, contre 19,8% en 1984, le taux de chômage de Kasserine a baissé à 21,8% en 2004 et à 18,6% en 2009.

Tableau 4 : Principales caractéristiques du marché de travail à Kasserine 1984-2009-2014

	Population totale	Population en âge de travailler (15 ans et +)	Population active	Population active occupée	Effectif du chômage
1984	298 740	161 350	82 210	65 940	16 270
1994	387 244	227 560	97 924	72 240	25 684
2004	412 278	276 276	121 539	95 996	25 543
2009	427 671	302 684	124 170	101 051	23 121
2014	439 200	322 582	128 927	99 612	29 315

Source : « Recensements généraux de la population », INS et Enquête population emploi 2009-2014.

La population active (15 ans et plus) a progressé, entre 1994 et 2004 et entre 2004 et 2014. La population active occupée a progressé de 23756 personnes entre 1994 et 2004, et de 3616 entre 2004 et 2014. Avec un taux de chômage parmi les plus élevés du pays, l'économie régionale ne crée pas assez d'emplois.

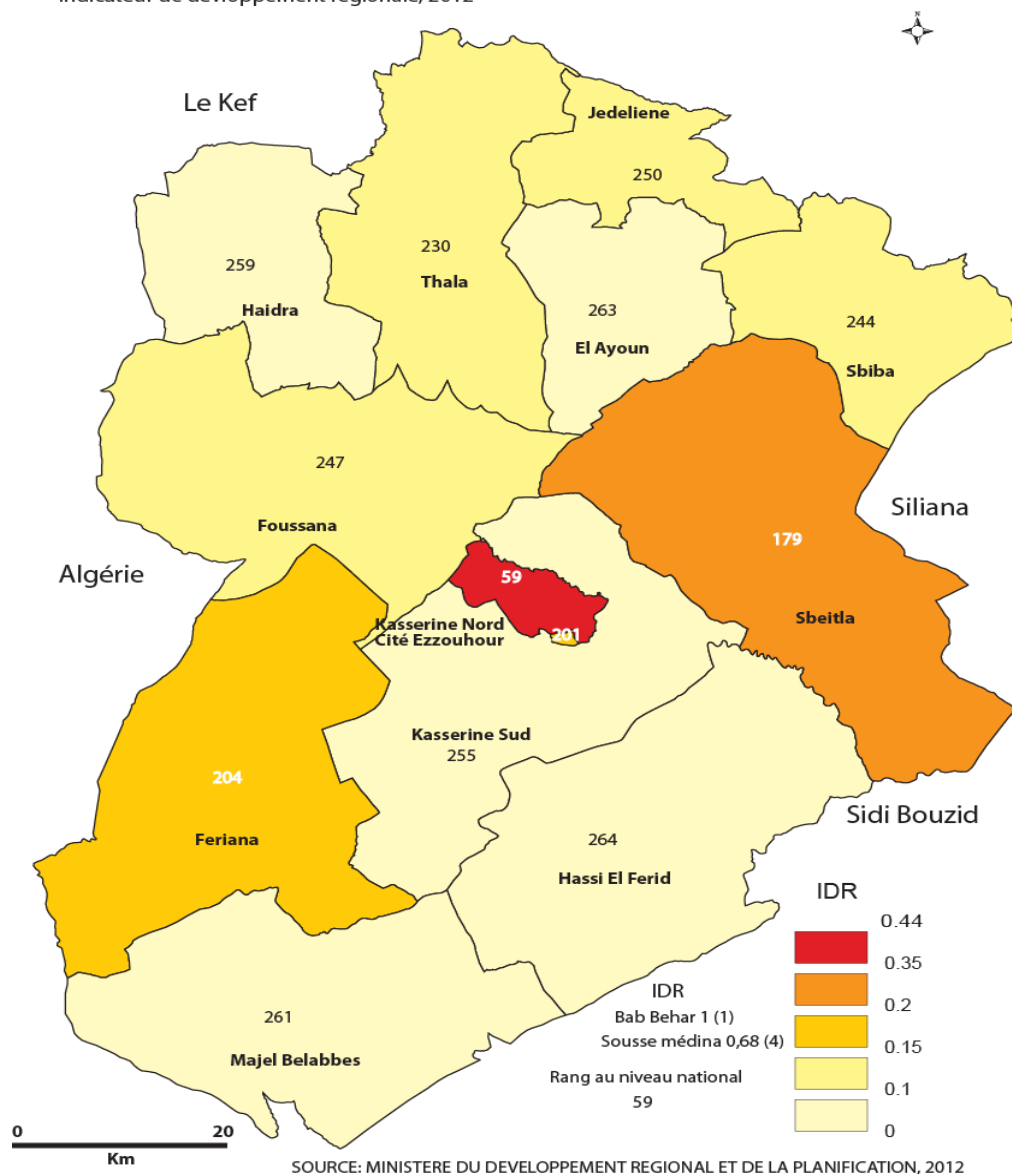


Figure 2 : Carte de l'indicateur du développement régional

1.4. Dynamiques sectorielles

1.4.1. L'agriculture

Le développement agricole dans le gouvernorat de Kasserine s'est opéré depuis le début de l'indépendance du pays jusqu'à aujourd'hui grâce à l'intervention de l'Etat tant par des investissements publics directs et continus que par l'encouragement à l'investissement privé, dans le cadre de politiques agricoles qui ont connu des variations selon les étapes. Aujourd'hui, la région a une agriculture moderne : par son équipement en traction mécanique généralisée à toutes les productions et leur transport, par le recours à l'usage des intrants d'origine industrielle, la mise en place d'une agriculture irriguée en voie d'intensification (économie d'eau en progression rapide, développement de filières de productions agricoles d'intérêt régional et national comme la tomate tardive et la pomme, produits phares de la région).

❖ **L'agriculture irriguée**

L'irrigation est un élément moteur du développement agricole. Elle accroît les performances économiques des exploitations agricoles et les revenus des agriculteurs. Le développement du secteur irrigué a suivi la mobilisation des ressources en eau et notamment la mobilisation des eaux souterraines. Le secteur irrigué a connu l'évolution suivante entre 1985 et 2011 : les superficies irriguées passent de 7880 ha en 1985 à 28299 ha en 2013. La superficie irriguée représente 7,5% de la superficie des terres labourables.

❖ **L'agriculture pluviale**

Le secteur irrigué couvre 28 299 ha soit 7,5 % des superficies cultivables, par conséquent le reste de ces terres cultivables est utilisé par l'agriculture pluviale (221 354 ha) qui valorise les seules eaux de pluie qui « irriguent » de façon naturelle les terres cultivées et non cultivées (forêts, parcours, nappes alfatières, jachère). L'agriculture pluviale porte principalement sur les cultures céréalières (124000 ha) et l'arboriculture fruitière (97354 ha) dont l'olivier (72120 ha) et l'amandier comme variétés prédominantes en superficie.

❖ **L'élevage et les productions animales**

L'élevage ovin et caprin est devenu sédentaire avec une introduction récente du bovin laitier⁽⁴⁾. Les superficies des parcours ont été réduites par l'extension des cultures mais les effectifs des troupeaux s'accroissent continuellement. L'élevage reste donc une activité importante dans la région de Kasserine. L'effectif des femelles ovines de reproduction était de 278000 têtes en 2011, de 58000 femelles caprines et de 6850 femelles bovines en 2011. Ces élevages sont pratiqués par un grand nombre d'exploitants agricoles. L'élevage est en grande partie conduit sur parcours avec une complémentation d'aliments concentrés, de foin et de résidus de cultures.

❖ **L'agriculture biologique**

Les superficies portant des cultures en mode biologique ont atteint à la fin 2011 près de 32200 ha relevant de 128 intervenants (producteurs et transformateurs). Les superficies forestières (mode biologique) représentent 58% du total. La contribution de la région de Kasserine est de 13% des superficies en mode biologique au niveau national (245300 ha). Kasserine occupe donc le 4^{ème} rang dans le pays.

1.4.2. L'industrie

Depuis 1962, les créations d'entreprises ont été principalement l'œuvre du secteur public. Le capital privé, local et international, ne s'est intéressé à la région que récemment. Sur la période 2002-2012, Kasserine a enregistré la création de 75 firmes pour 3811 emplois. Dans le secteur textile en particulier, Benetton a installé à partir de 2006 une plateforme textile, autour de laquelle ont pu se greffer une trentaine d'entreprises dans le secteur.

En 2013 le gouvernorat de Kasserine abrite 92 firmes industrielles employant 6121 actifs. L'industrie manufacturière dans le gouvernorat connaît une relative émergence, le gouvernorat n'a pas connu un vrai rattrapage industriel.

Le tissu industriel de Kasserine se caractérise par la multiplicité de ces acteurs : nationaux, étranger, et mixtes et sa concentration spatiale dans la ville de Kasserine. L'ouverture appréciable de ce tissu sur son environnement régional, national et international peut lui être utile dans son développement futur.

1.4.3. Le tourisme, l'artisanat et les loisirs

L'offre touristique du gouvernorat de Kasserine est faible dans les conditions de développement économique global actuel de la région. Mais intrinsèquement, le potentiel touristique du gouvernorat de Kasserine est appréciable (patrimoine naturel riche, sites archéologiques, artisanat local et manifestations culturelles).

⁴) Source : Jemma, T. et al, 2012 « Place des parcours naturels en steppes et transition des systèmes d'élevage ovin en Tunisie Centrale », Renc. Rech. Ruminants, 2012.

1.5. Les services

Les services de toutes catégories ont été faiblement développés en raison de la stagnation des autres secteurs économiques et des faibles investissements dans les activités productives.

1.6. Armature urbaine régionale

Composée de 10 communes, le système des villes du gouvernorat de Kasserine possède quelques spécificités analysées ci-contre sur leurs bases démographique et économique.

1.6.1. Base démographique de l'armature urbaine régionale

Entre 1975 et 2009, le volume total de la population communale du gouvernorat de Kasserine a doublé passant de 96 771 habitants en 1975 à 173 569 habitants en 2009 selon les estimations de l'Enquête Population et Emploi de 2009. La période 1975-1984 a été marquée par une importante promotion administrative qui a permis aux agglomérations de Jedliene, Haidra, Majel Bel Abbes et Thélèpte d'accéder au statut communal et de renforcer ainsi le potentiel de la population urbaine du gouvernorat.

❖ L'importance démographique de la ville de Kasserine

Comptant 25148 habitants en 1975, la ville de Kasserine a presque doublé sa population en 1984 en atteignant une masse de 47606 habitants. Durant la période suivante (1984-2009), la population totale de la ville est passée de 68258 habitants en 1994 à 80392 habitants en 2009 et 84365 en 2014. Ainsi, sur une période de trente ans, la ville a vu sa population se multiplier par trois.

La tendance générale depuis 1984 montre un léger renforcement du poids de la ville dans la population totale passant de 16,0% en 1984 à 18,8% en 2009. En revanche, la part de la ville dans le total de la population communale s'est réduit passant de 49,2% en 1984 à 46,3% en 2009. La transition urbaine dans le gouvernorat aurait profité, passablement, aux autres villes du gouvernorat récemment promues.

❖ Les villes de plus de 20000 habitants

Les deux villes de Feriana et de Sbeitlasontpeuplées respectivement de 26272 et de 21789 habitants. Leur part dans la population communale du gouvernorat est de 27,6% en 2009. Elle était de 27,0% en 2004 et seulement de 24,8% en 1984. La ville de Feriana possède un potentiel démographique encore plus important si on compte Thelepte qui se situe dans le voisinage direct de Feriana.

❖ Les villes entre 10000 et 20000 habitants

Cette strate comprend une seule ville qui est la commune de Thala. Avec ses 13 107 habitants en 2009 Thala connaît plutôt un recul démographique qui ne cesse de s'intensifier alors qu'à la veille de l'Indépendance, cette ville était la première ville de la région.

1.6.2. Bases économiques de l'armature urbaine du gouvernorat

Plus de la moitié des entreprises et de l'emploi industriel est concentrée dans un bassin d'emploi polarisé par la ville de Kasserine. Son aire d'attraction et de rayonnement couvre la moitié de la superficie du gouvernorat (Plus de 40 entreprises industrielles et plus de 3500 salariés sur un total de 92 firmes industrielles et environ 6 000 salariés). Ce bassin couvre les trois délégations de Kasserine-ville mais déborde sur les délégations de Sbeitla à l'Est de Hassi El Frid et de Fériana au Sud et de Foussana au Nord.

1.6.3. Organisation fonctionnelle des Villes du gouvernorat

L'élaboration d'une hiérarchie urbaine régionale prend en compte le poids démographique des villes, les équipements privés et publics et les aspects de la polarisation urbaine dégagée selon le poids de chaque centre urbain au niveau de l'emploi dans quelques secteurs importants (Emploi industriel, emploi dans le commerce, emploi dans l'administration et l'éducation...).

En se référant au rang des agglomérations urbaines de plus de 2000 habitants quelques éléments saillants de l'organisation hiérarchique et fonctionnelle des villes du gouvernorat peuvent être dégagés :

- **La ville de Kasserine** se dégage nettement des autres niveaux hiérarchiques inférieurs tant par sa taille démographique (80392 habitants en 2009 et 84365 habitants en 2014) que par l'importance relative de ses équipements (3667 points). Elle se démarque par ses fonctions de chef-lieu de gouvernorat ET par les activités économiques induites par cette fonction (industries et services privés). Son statut de **Centre régional** lui permet de jouer un rôle au niveau de l'ensemble du Centre-Ouest et au niveau de la liaison entre le Nord-Ouest et le Sud-Ouest si ses potentialités sont renforcées, surtout par les acteurs privés.
- La deuxième catégorie est celles des **centres régionaux de 2^e ordre**. Elle est représentée par les trois communes de : Sbeitla, Feriana et Thala. En réalité la ville de Sbeitla n'arrive pas à se démarquer de la commune de Feriana, par contre elle creuse un écart conséquent avec Thala. Son ancien rôle de siège du gouvernorat l'a doté de certains équipements importants qui ont renforcé son rôle local et régional. Fonctionnellement, ces trois agglomérations représentent de véritables **relais locaux** du chef-lieu du gouvernorat.
- **Les centres locaux** sont au nombre de six et sont des chefs-lieux de délégation et de communes (Sbiba, Jedliene, Foussana, Thelepte, Haidra et Majel Belabbes). Ces villes pourront jouer des rôles de soutien aux trois centres régionaux secondaires qui leur sont proches (Thala, Sbeitla et Feriana) et ce, malgré leur situation sur les marges du gouvernorat. Par le développement de ses potentialités économiques émergentes, Sbiba pourrait jouer un rôle structurant plus important pour les territoires périphériques surtout dans une association avec Jedliene.
- **Les centres ruraux** sont au nombre de 10 et constituent le niveau inférieur de l'armature. Ils sont défavorisés tant par la faiblesse de leurs potentiels démographiques que par la déficience de leurs équipements et ressources économiques. Certains d'entre eux ne sont pas érigés en commune (El Ayoun, Hassi Ferid). **Il est recommandé de les promouvoir au rang de communes et de renforcer leurs potentialités d'encadrement au-delà du simple appareil administratif.**

1.7. Environnement, espace naturel et patrimoine

L'espace naturel est exploité par les populations pour des usages agricoles en vue de produire des biens de consommation (productions végétales et produits d'élevage) selon des modes imposés par les conditions sociales et économiques déterminées. La région est passée d'un modèle agropastoral, peu destructeur du milieu, à un modèle d'agriculture moderne, intensive, et peu protecteur des ressources naturelles. La région arrive à la croisée des chemins où il faut réviser les formes d'exploitation des ressources naturelles pour préserver leur durabilité où continuer sur le rythme actuel au risque d'aller vers des points de non-retour.

1.7.1. Les ressources en sols et en eaux

L'utilisation des ressources en sols arrive à la saturation des superficies disponibles. Mais, le développement de l'irrigation n'a pas encore atteint ses limites dans ce gouvernorat puisqu'on continue à créer de nouveaux périmètres irrigués dans le gouvernorat de Kasserine. De même, le développement de l'arboriculture se poursuit avec de nouvelles plantations réalisées chaque année, et l'extension des cultures annuelles qui se fait toujours aux dépens des terres de parcours naturels. Parallèlement à cela les troupeaux n'ont pas régressé loin s'en faut, en raison de la forte demande en viandes rouges et en lait et dérivés.

Les ressources en sols sont exposées à certaines formes de dégradation : érosion hydrique, active en zones de pentes, et érosion éolienne dans les zones du Sud du gouvernorat (Majel Bel Abbès, Hassi El Frid).

1.7.2. Les ressources végétales et leur dégradation ; les projets de conservation et de développement

Les ressources végétales naturelles couvrent 413036 ha et se composent de 179511 ha de formations forestières, de 146 144 ha de nappes alfatières et de 87081 ha de parcours naturels ⁽⁵⁾. Les ressources forestières sont localisées dans la partie Nord et les ressources alfatières dans la partie sud du Gouvernorat. Ces ressources subissent une dégradation continue même si leurs superficies sont préservées tant bien que mal. Les forêts sont soumises au défrichement et au surpâturage. En effet selon le 1er inventaire forestier de 1994 le taux de perte des zones forestières est estimé entre 0,1 et 1% par an selon l'importance de la population forestière et riveraine et de leur cheptel. La population forestière qui vit dans et à la lisière des forêts de Kasserine est estimée entre 70 000 habitants (en 2000) et 80 000 habitants actuellement (2013) ⁽⁶⁾, et leur cheptel entre 70 000 à 100 000 têtes ovines vivant en forêt.

1.7.3. L'environnement urbain et les problèmes de pollution

La pollution du milieu urbain dans le gouvernorat de Kasserine peut provenir de plusieurs sources : industrielles (SNCPA, SOTACIB, etc.), des rejets des déchets ménagers, des rejets des eaux usées dans le milieu récepteur, etc.

le niveau de protection de l'environnement urbain dans le gouvernorat de Kasserine est insuffisant à l'état actuel des choses (pollution industrielle, pollution organique due aux déchets ménagers, assainissement), mais on note la programmation de nombreux projets promus par l'ANGED pour la gestion des déchets ménagers, l'ONAS pour l'assainissement et le Ministère de l'Environnement pour la réhabilitation environnementale de la SNCPA.

⁵) source : DGF, 2010 « Inventaire des forêts par télédétection : résultats du deuxième inventaire forestier et pastoral national » 2010, DGF.

⁶) source : entretien avec les responsables de l'Arrondissement Forêts de Kasserine (octobre 2013).

2. Problématiques du développement du gouvernorat de Kasserine

Les problématiques sectorielles concernent les aspects démographiques, agricoles, industriels ainsi que les aspects d'urbanisation et de l'aménagement du territoire :

2.1 Problématique démographique

Kasserine est un espace en pleine phase de transition démographique. Après une importante phase de croissance démographique (1975-1994), le gouvernorat amorce depuis 20 ans une phase de transition démographique marquée par :

- ❖ la chute de la fécondité et de la natalité, dont les implications directes une importante restructuration de la répartition par âge de la population. On note un recul sensible de la part des jeunes en âge de scolarisation (0-14 ans), la catégorie de la population en âge de travailler connaît un gonflement important ce qui induit une forte pression sur le marché local de l'emploi.
- ❖ La mobilité spatiale des populations de Kasserine prend deux formes importantes : une migration interrégionale (vers le littoral), et des dynamiques locales d'exode rural touchant principalement les environs des centres urbains (Kasserine, Sbeitla, Feriana, Foussana, Sbiba), concourant à la croissance urbaine des villes.

Le système de peuplement fondé sur un important socle rural évolue, sous l'effet d'une densification accrue, vers une structure en axes. Trois axes importants sont à signaler :

- L'axe central Sbeitla - Kasserine - Feriana
- L'axe Sbeitla - Sbiba
- L'axe Kasserine - Thala

Ces axes forment l'ossature du territoire régional et les éléments saillants de l'aménagement pour diffuser et implanter les équipements publics et privés.

2.2 Potentialités et problématiques de l'agriculture dans le gouvernorat

La problématique de l'agriculture se pose en termes de rareté de ces ressources (eaux, sols, couvert végétal), de fragilité, et de surexploitation. Pour les différentes ressources naturelles. Ainsi, **les ressources en sols** sont menacées par l'érosion, **les ressources en eau** sont limitées et exposées à la surexploitation (eaux des nappes phréatiques et profondes) avec une menace de leur durabilité, **les ressources forestières et pastorales sont exposées** : au surpâturage et au défrichement.

Les politiques publiques en matière d'accompagnement du développement agricole n'apportaient pas un soutien suffisant : les investissements publics (mobilisation des ressources en eau, pour l'irrigation et l'eau potable, etc.), n'étaient pas suffisants (intrants et services agricoles, amélioration des pistes, protection des ressources naturelles, etc. et formation, vulgarisation, réforme agraire).

2.3 Problématique industrielle

L'économie du gouvernorat de Kasserine reste peu diversifiée et se base toujours sur l'agriculture et secondairement sur les services publics et privés. Le chômage est important. L'activité industrielle, très limitée au début des années 1990, pourrait diversifier l'économie de la région et promouvoir une autre source de création d'emplois surtout pour les diplômés chômeurs. Le stock de firmes et d'emplois industriels à Kasserine en 2013, n'est pas important : 92 firmes industrielles et 6121 emplois. Les entreprises et les emplois sont en progression lente ces dix dernières années : elles créent, en moyenne 6 entreprises et 320 emplois par an pendant la décennie 2002-2012. Ce tissu industriel est composé de très petites entreprises (dans les IAA de petites tailles) et de PME.

Le tissu industriel de Kasserine est majoritairement concentré dans le chef-lieu du gouvernorat (dans les trois délégations de Kasserine Nord, Ezzouhour et de Kasserine Sud qui totalisent plus de 40

entreprises et plus de 3 400 emplois soit 47% du total des entreprises et 57% des emplois). La seule ville qui accueille plus de 1000 salariés dans l'industrie est Fériana. La troisième ville industrielle de Kasserine est Sbeïtla avec 13 TPE pour 443 emplois. Thala, avec ces carrières de marbre, ces marbreries et ces usines de chaux et de carbonate de calcium, accueille 10 entreprises et 205 emplois.

2.4 Problématique du réseau urbain

Kasserine-ville est le centre urbain le plus important de la région, tant par population que par ses équipements. Les autres centres urbains sont faiblement équipés, peu dynamiques et subissent d'importantes contraintes pour leur développement.

La prépondérance de la ville de Kasserine, à l'intérieur de son gouvernorat, ne va pas sans inconvénient. Elle commence à présenter les signes d'une macrocéphalie prononcée, d'où la nécessité de promouvoir sur les marges de son gouvernorat les centres qui seront appelés à jouer un rôle dynamisant. Ce sont surtout les marges nord et nord-ouest, les plus peuplées et les plus défavorisées, qui sont en manque de centres structurants et polarisants.

2.5 . Problématique du secteur tourisme

Le Tourisme est un secteur quasi inexistant dans le gouvernorat faute d'infrastructures d'accès, de politique de communication. Cependant le potentiel régional comporte des opportunités avérées avec des possibilités de diversification et de l'offre.

2.6 . Problématique du secteur du secteur santé

La santé : La région de Kasserine est faiblement dotée en infrastructures, en équipements et en personnel médical et manque de spécialités médicales. Son hôpital régional ne dispose d'aucun service universitaire. En outre plusieurs zones ne sont pas dotées d'établissements sanitaires (centres de Santé de Base, hôpitaux de circonscription, etc.).

2.7 . Problématique du transport

Le transport : dans le gouvernorat de Kasserine, le transport collectif ne répond pas aux besoins des usagers en termes de déplacements interurbains. De surcroît, la flotte véhiculaire est insuffisante et mal entretenue. Ce secteur doit être développé pour pouvoir suivre les projets économiques et industriels qui seront localisés à Kasserine et dans le Centre Ouest.

2.8 Problématique du secteur Enseignement supérieur et la formation professionnelle

L'Enseignement supérieur et la formation professionnelle

Dans le domaine de *l'Enseignement Supérieur*, le tissu universitaire est faible avec cinq établissements sous équipés, vivant en autarcie, un personnel pédagogique sans collègue A (professeurs et maîtres de conférences) et avec peu de permanents.

Ce secteur est caractérisé par : i) l'absence de corrélation entre le type d'établissement et la spécificité économique régionale à savoir l'agriculture et sylviculture, la forêt, le patrimoine, les substances utiles, les plantes médicinales, etc. ii) un nombre élevé d'enseignants vacataires et d'enseignants permanents non-résidents ; iii) le sous équipement des établissements avec de faibles dotations budgétaires ; iv) une faible attractivité des établissements considérés de seconde zone.

L'activité *Recherche-Développement* est inexistante tant dans la région que dans l'université faute de laboratoires de recherche et d'enseignants chercheurs, en dépit de l'opportunité que requiert tant la promotion des universitaires sur place que la valorisation des avantages naturels spécifiques de la région (produits de substance, figue de Barbarie, alfa).

Le dispositif régional de la *Formation professionnelle* souffre i) d'un déficit d'attractivité et d'appariement ; ii) d'un faible niveau de qualification des formateurs et iii) de la vétusté des équipements et de l'absence de certaines formations, iv) l'inexistence d'une formation de traitement du marbre ; v) l'absence de communication entre le système de formation et les entreprises non impliquées dans la conception des programmes ; vi) l'inexistence d'un partenariat global et stratégique avec l'administration locale ; vii) le manque d'intérêt des jeunes à cause de la mauvaise réputation de la formation professionnelle (FP) et du phénomène de l'augmentation de la rétention scolaire viii) le déficit de la gouvernance locale ce secteur.. Ces obstacles dissuadent les apprenants et désintéressent les opérateurs économiques, alors que les besoins en compétences sont avérés.

3. Stratégie d'aménagement et de développement de la région

3.1. Scénarios d'aménagement et de développement :

Sur les trois scénarios examinés (scénario d'accompagnement renforcé, scénario inquiétant, scénario volontariste), dans ce résumé seul le dernier scénario volontariste sera présenté.

Le Scénario volontariste

Ce scénario devra apporter de grandes et vastes transformations de la situation actuelle dans le gouvernorat de Kasserine en matière de développement urbain, industriel et de services, et agricole. Ainsi l'image finale à l'horizon prospecté peut être esquissée comme suit :

- **Les centres urbains :**
 - Les centres urbains sont bien équipés en réseau routier, en infrastructures locales, en équipements socio-collectifs et administratifs (les chefs-lieux de commune bien structurés et bien équipés),
 - La circulation urbaine bien fluide, les modes de transport urbain et interurbain développés et fluides après la réalisation du projet d'autoroute du centre-ouest et la réhabilitation de la ligne de chemin de fer Sousse-Kasserine, avec un environnement urbain assaini et sans pollution,
 - Des équipements socioculturels bien développés,
 - Développement des services à la population.
- **Les réseaux routiers interurbains :**
 - bien développés autour d'un axe autoroutier (du Centre-Ouest) reliant Kasserine à l'Est (Kairouan) et avec des liaisons transfrontalières algéro-tunisiennes (RN13 et RN 15) améliorées,
 - réhabiliter et développer les liaisons du chef-lieu du gouvernorat aux chefs-lieux de délégations.
- **Développement industriel :**
 - Développer le tissu industriel dans la ville de Kasserine comme pôle régional (avec guichet unique et simplification des procédures administratives d'installation des nouveaux projets industriels et de services),
 - Encourager le développement de noyaux industriels dans les principaux centres urbains (chefs-lieux de délégations),
 - Développement des services à la production de biens industriels,
 - Centre universitaire développé et connecté aux pôles universitaires du pays pour favoriser les activités de recherche scientifique.
- **Développement agricole :**

Le développement du secteur agricole peut emprunter plusieurs axes possibles en structurant mieux l'agriculture irriguée et intensive et redéployant l'agriculture en mode pluvial tout en tenant compte des conditions naturelles (mobiliser le reliquat de ressources en eau, plus grand effort d'économie d'eau dans les périmètres irrigués, conversion dans l'agriculture pluviale par extension de l'arboriculture en sec, et envisager une réforme des structures agraires les rendre plus viables et plus compétitives), protéger les ressources forestières et alfatières en veillant à leur exploitation participative et rationnelle.

Cette image presque achevée de la région de Kasserine à l'horizon finale suppose l'implication et l'engagement des principaux acteurs du développement du territoire (pouvoirs publics pour apporter toutes ces grandes masses d'investissements nécessaires à la réalisation des actions de développement de la région, population bénéficiaire de ces investissements par leur implication dans la sauvegarde de ces derniers, des promoteurs des investissements privés en s'engageant dans ces plans d'action et de transformation aussi volontariste de la situation actuelle de la région).

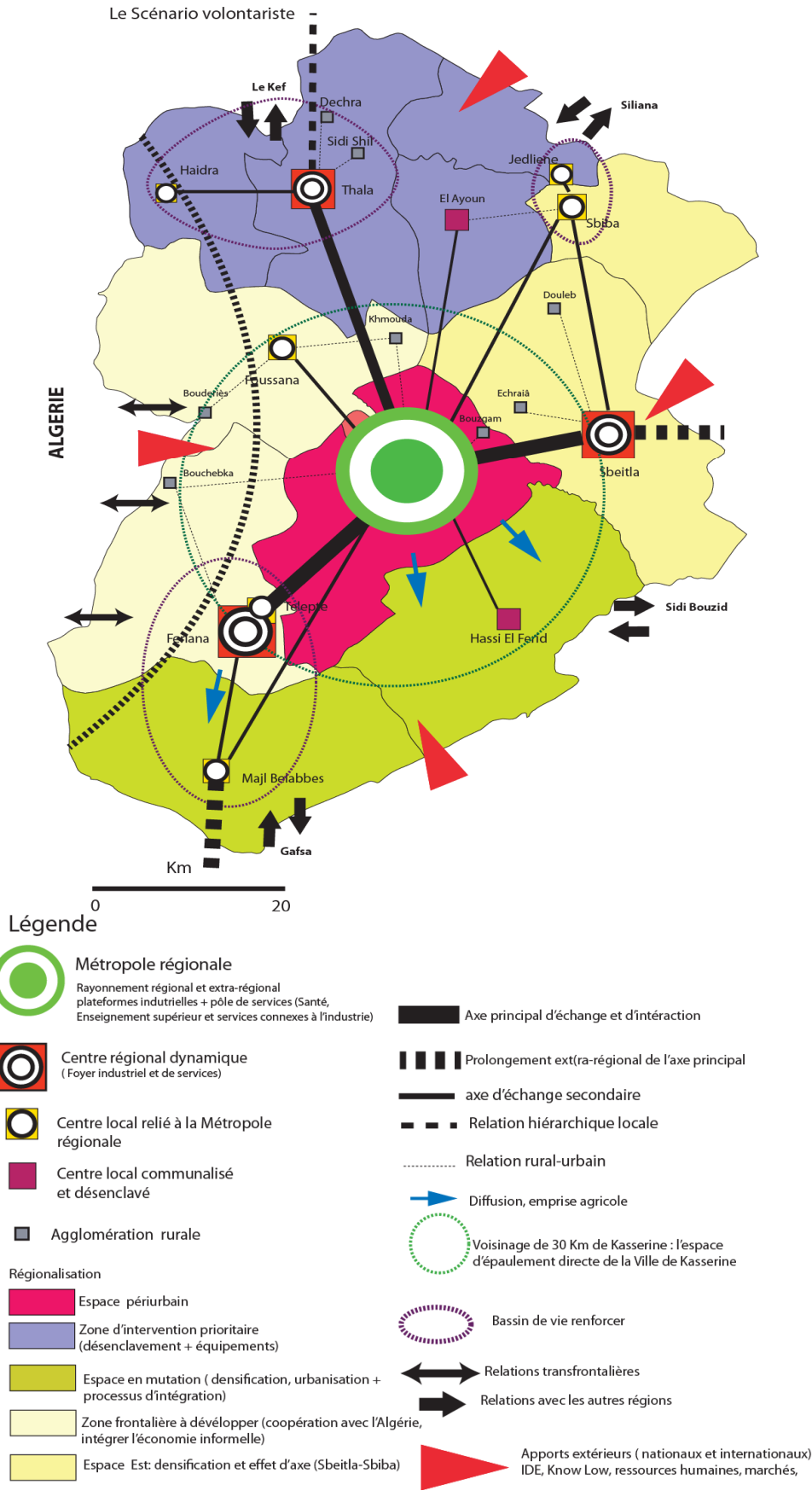


Figure 3 : Carte du scénario volontariste

3.2. Orientations stratégiques pour le développement du gouvernorat

Les orientations stratégiques suivantes sont retenues:

1. Une politique globale est à concevoir pour retenir et encourager l'accumulation régionale du capital dans l'agriculture et le commerce et le drainer vers les investissements productifs: industrie et services productifs;
2. Il est nécessaire de désenclaver la région en particulier en relation avec les pôles économiques du littoral, pour assoir une nouvelle attractivité de la région. Le rôle de l'armature urbaine, et surtout de la ville de Kasserine, est primordial à cet effet;
3. Le renouveau du rôle de l'Etat est aujourd'hui d'actualité. Sans un volontarisme confirmé, la région de Kasserine ne peut, à elle seule, relever les grands défis de l'aménagement et du développement;
4. L'insertion positive dans l'espace économique frontalier, qu'il faudra organiser pour dynamiser de façon structurée l'économie régionale.
5. L'insécurité, le terrorisme est un fait grave à Kasserine. Sans rétablissement de la sécurité et de la paix civile, dans les plus brefs délais, aucun développement et aucun aménagement n'est envisageable.

3.3. Conditions spécifiques et institutionnelles pour la bonne réalisation du SDAD du gouvernorat

Deux conditions spécifiques président à la bonne réalisation du Plan action et relèvent d'aspects institutionnels :

1. L'appropriation du SDAD par les populations de Kasserine ;
2. La mise en place de mécanismes appropriés de suivi et de mise en œuvre pour réaliser ce SDAD (projets transversaux) permettant d'identifier les progrès réalisés ainsi que les contraintes et les obstacles à surmonter. il s'agit d'une *Agence Régionale de Développement Economique et Social*(ARDES)
3. La mise en place d'une structure dont le rôle consisterait à apporter l'appui nécessaire au développement, mise en œuvre financement des différents plans d'action sectoriels

❖ **Projet transversal 1 : une Agence Régionale de Développement Economique et Sociale**

Secteur: transversal	OS 1: Parer au déficit de ressources humaines au niveau du gouvernorat
Intitulé du projet : Agence Régionale de Développement Economique et Social	
Contexte général du projet	
Perspectives du domaine concerné par le projet	La structure proposée associera les compétences requises pour concevoir une stratégie; planifier et programmer le développement durable et inclusif de la région. Elle agira pour soutenir le secteur privé en améliorant la compétitivité du territoire régional et en valorisant ses atouts par l'amélioration du climat des affaires visant à valoriser les avantages comparatifs de la région et son potentiel économique, favorisant une meilleure intégration dans l'économie nationale et mondiale en vue de réaliser des taux de croissance élevés et de créer des emplois.
Description du projet	
Institution porteuse du projet	Structure PPP (Partenariat public privé) à créer.
Description sommaire du projet	Le projet consiste à créer une structure à vocation économique réunissant les acteurs économiques et sociaux de la région et une équipe professionnelle, multidisciplinaire pour jouer le rôle de planificateur et de fer de lance du développement de la région
Zone d'intervention	Le gouvernorat de Kasserine
Objectif	Concevoir une stratégie et un plan de développement de façon à se donner les moyens d'attirer les investissements productifs créateurs de richesses et d'emplois, en particulier les IDE. La structure jouera un rôle proactif dans ce sens.
Résultats attendus	a) une vision cohérente d'aménagement et de développement b) mise en place d'une structure de suivi c) enracinement des entreprises dans la région et création d'emplois ;
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet	La stratégie consiste à : <ul style="list-style-type: none"> • Chercher les financements nécessaires et recruter des compétences locales et nationales ; • Programmer, les projets de développement et les accompagner à bonne fin ; • Assister les entreprises.
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	Le cout couvrira les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Frais de gestion et rémunération des cadres • Activités diverses en rapport avec le marketing territorial

❖ **Une Banque des Régions**

Il est impératif de créer une *Banque des Régions* et d'une structure unifiée à l'échelle de la grande région économique du Centre-Ouest pour promouvoir et accompagner les activités économiques, secteur industriel en tête.

❖ **Projet transversal 2 : La Banque des Régions (BR)**

Secteur transversal	Orientation stratégique 2 : La création d'une Banque des Régions (BR)
Projet 2: Création de la Banque des régions	
Contexte général du projet	
Perspectives du domaine concerné (politique, marché, etc.)	pour accélérer le rythme de création/ développement des PME notamment dans les zones de développement régional, il est proposé de lever les obstacles majeurs identifiés à savoir - l'accès au financement tant en matière de fonds propres que de crédits, - l'accès à l'expertise d'encadrement et de coaching des nouveaux promoteurs industriels.
Description du projet	
porteur du projet	Ministère des Finances
Description sommaire du projet	mettre en place un pôle PME, sous forme de holding financier qui sera une véritable Banque des régions et des PME, sur la base d'une restructuration des entités existantes et de lui allouer une ligne de crédit à taux avantageux ainsi que des compétences nécessaires au niveau régional (environ 200 cadres permanents et un réseau d'experts en coaching).
Principales composantes du projet	Ce holding regrouperait : - un pôle de financement (BFPME et BTS actuelles revues et corrigées), - un pôle de participation comprenant les SICAR publiques régionales existantes et un nouveau Fonds Communs de Placement à Risque régionaux. - un pôle de garantie (les fonds de garanties gérés par la SOTUGAR)
Zone d'intervention	Les 14 gouvernorats de l'intérieur de la Tunisie, le gouvernorat de Kasserine
Objectifs	- Faciliter le financement des PME industrielles dans le gouvernorat Kasserine et dans les régions intérieures, - Créer plus de PME industrielles dans le gouvernorat Kasserine et dans les régions intérieures.
Mise en œuvre du projet	
Stratégie de réalisation du projet (étapes, modalités, approche, etc.)	- Réaliser une étude d'analyse-diagnostic du système de financement actuel des PME dans les régions, et une étude faisabilité, -- Faire participer les industriels locaux, - Dépasser le blocage idéologique du <i>consensus de Washington</i> , et revenir à un volontarisme d'Etat ciblé salutaire pour les PME industrielles dans les régions intérieures.
Planning indicatif de mise en œuvre	- 1 an pour l'étude, - 1 an pour la mise en place de la banque et des ces antennes régionales/par gouvernorat.
Acteurs clefs concernés	Ministère des finances, banques publiques et privées, sociétés de leasing, SICAR, BVM de Tunis, etc.
Conditions cadre pour la mise en œuvre	- Volonté étatique pour subventionner cette banque et la mettre en place, - Existence de financements internationaux - Existence de personnel hautement qualifié pour assure le coaching des promoteurs industriels potentiels dans les régions intérieures.
Indicateurs d'impact	- Création de PME industrielles par an, - Apparition de nouvelles activités industrielles
Coût estimatif du projet	
Coût de l'investissement	1 150 MD
Sources de financement	Etat tunisien, Bailleurs de fond

3.4. . Orientations stratégiques sectorielles

La vision globale du SDAD n'est pas la somme des résultats des secteurs économiques (agriculture, Industrie et services) et des secteurs transversaux (aménagement du territoire, développement durable et relations avec l'Algérie voisine). Cependant, une entrée sectorielle se justifie par l'importance des secteurs pour l'économie régionale d'aujourd'hui et de demain. Nous passons en revue les problématiques de chaque secteur, ses orientations stratégiques et le portefeuille des projets pour les réaliser.

3.4.1. L'agriculture

Dans tous les plans de développement du gouvernorat, la priorité a été accordée au secteur agricole. La mutation de ce secteur a été importante (diversification et accroissement des productions agricoles). Mais les impacts sont en deçà des attentes.

Orientations stratégiques pour le secteur agricole :

Les orientations stratégiques pour l'agriculture dans le gouvernorat de Kasserine sont les suivantes. Elles ont été déclinées en 12 projets à programmer dans les prochains Plans de développement économique et social :

- 1- Sauvegarde et développement du potentiel de développement de la région (5 projets).
- 2- Protection des ressources naturelles (4 projets).
- 3- Amélioration de la gouvernance et de l'encadrement institutionnel du secteur agricole (3 projets).

Les obstacles au développement du secteur de l'industrie peuvent être résumés dans les points suivants : i) Faiblesse de l'infrastructure industrielle (besoin de créer de nouvelles zones industrielles et de réhabiliter les anciennes) ; ii) Insuffisance de l'offre énergétique (électricité, gaz et énergies renouvelables) ; iii) Faiblesse de l'encadrement institutionnel pour les entreprises (besoin de renforcer les structures d'appui existantes et par la création de nouvelles) et iv) Insuffisance de développement des filières (ITHC, Substances utiles et IMCCV, papier et ID, Artisanat, etc.).

❖ Orientations stratégiques pour l'industrie :

Le plan d'action retient trois orientations stratégiques :

Orientation stratégique 1 : Mettre à niveau l'environnement notamment sur le plan des infrastructures et de l'équipement pour assurer une relance industrielle durable et favoriser l'attractivité de la région sur le plan industriel : fibres textiles, agroalimentaires,

Orientation stratégique 2 : Renforcer et optimiser l'encadrement institutionnel des entreprises industrielles et encadrer le secteur de l'artisanat,

Orientation stratégique 3 : Développer les filières appropriées pour assurer le développement industriel de la région, en particulier l'exploitation des ressources en substances utiles et matériaux de construction.

3.4.2. Tourisme :

❖ Rappel de la problématique sectorielle

Les orientations stratégiques pour le secteur des services dans le gouvernorat de Kasserine ont été déclinées en 11 projets à programmer dans les prochains Plans de développement économique et social :

Le Tourisme est un secteur quasi inexistant dans le gouvernorat malgré l'existence d'un potentiel régional et de possibilités de diversification de l'offre.

3.4.3. La santé :

La santé : est caractérisée par un déficit en infrastructures, en équipements et en personnel médical.

3.4.4. Le transport :

Le transport : ne répond pas aux besoins de la population et des activités économiques.

3.4.5. L'éducation et la formation :

L'Enseignement supérieur et la formation professionnelle :

Le tissu universitaire est faible avec quatre établissements sous équipés et sans spécificité régionale, vivant en autarcie, un personnel pédagogique sans collègue A (professeurs et maîtres de conférences) et avec peu de permanents.

Le dispositif régional de la *Formation professionnelle* : est caractérisé par d'importantes insuffisances le rendant inapte à suivre les évolutions des différents secteurs économiques.

❖ Rappel des Orientations Stratégiques sectorielles

Tourisme :

- **OS1** : Mise à niveau des villes/espaces/territoires à potentiels touristiques.
- **OS2** : Développement de l'encadrement institutionnel et renforcement des capacités des acteurs locaux du secteur

Santé :

- **OS3** : Mise à niveau du secteur de la santé

Transport :

- **OS4**: Consolidation des services de transport

Recherche scientifique et formation professionnelle :

- OS5: Consolidation du tissu régional des établissements universitaires
- OS6 : Promotion de la R&D dans la région
- OS7: Restructuration des centres de formation professionnelle.

3.4.6. Aménagement du territoire et infrastructures

❖ La problématique du secteur aménagement du territoire et infrastructure

La région de Kasserine est éloignée des principaux pôles urbains du pays (Tunis, Sousse, Sfax). Elle se trouve à l'écart des principaux nœuds et axes de transports (autoroutes, ports, aéroports et axes ferroviaires). Les échanges qu'elle développe avec ces pôles sont faibles; la distance et la qualité des infrastructures de transport ne favorisent pas la diffusion du développement économique dans cette région.

La région de Kasserine se caractérise par une faible urbanisation, une intégration insuffisante par les infrastructures de transport, un sous-équipement marqué, un important déficit migratoire et un sous-encadrement de la population et de l'économie rurale.

Les enjeux d'aménagement et de développement de la région s'articulent autour du renforcement de la polarisation autour d'une armature urbaine fonctionnelle, du désenclavement et de l'amélioration des conditions de vie en milieu rural, du renforcement de la base économique des villes et de l'amélioration de l'intégration internationale, nationale et régionale.

❖ **Les Orientations Stratégiques du secteur Aménagement du territoire et Infrastructures**

Les enjeux d'aménagement et de développement de la région s'articulent autour du renforcement de la polarisation autour d'une armature urbaine fonctionnelle, du désenclavement et de l'amélioration des conditions de vie en milieu rural, du renforcement de la base économique des villes et de l'amélioration de l'intégration internationale, nationale et régionale.

Les orientations en matière d'infrastructures de transport sont articulées autour des trois axes suivants :

- ✓ L'amélioration de la qualité des liaisons dans la région : Le réseau routier régional nécessite des interventions aussi bien de nature quantitative (chainons manquants et prolongement de certaines routes classées) que de nature qualitative (amélioration des carrefours et croisements, protection du domaine public routier, sécurisation des traversées, etc. De nouvelles liaisons régionales seront nécessaires pour assurer le désenclavement de la bande frontalière et pour compléter le maillage régional.
- ✓ Une bonne connectivité avec les pôles dynamiques du littoral : L'intégration nationale de la région de Kasserine passe par la création d'un axe de transport lourd (type autoroute ou route express dans un premier temps) reliant Kasserine à Enfidha (futur espace économique international) et Tunis au-delà, ainsi que Kasserine à Sfax.
- ✓ Une bonne desserte du tissu agricole : il est nécessaire de désenclaver les zones agricoles et rurales.

❖ **Le renforcement de la polarisation du territoire autour des villes**

Les orientations de développement de l'armature urbaine s'articulent à la fois :

- ✓ A la métropolisation régionale ;
- ✓ Au renforcement des capacités de services et des fonctions économiques des villes locales ;
- ✓ A la promotion du développement urbain des territoires en crise.

Le renforcement de la polarisation du territoire autour des villes est décliné par les orientations spécifiques à chaque niveau de l'armature urbaine régionale.

3.4.7. Sauvegarde des milieux et des ressources naturelles et la protection de l'environnement urbain et rural

❖ **Problématiques du secteur de l'environnement**

La région de Kasserine abrite un patrimoine naturel et un écosystème diversifié et riche en ressources naturelles importantes. Cependant, elle a connu durant les dernières décennies une forte dégradation de l'environnement et de la qualité de vie. La croissance démographique, le développement mal organisé des activités agricoles et industrielles, les défaillances des systèmes d'assainissement, la prolifération de l'habitat insalubre et la surexploitation des ressources naturelles ont compromis le développement durable de la région de Kasserine.

❖ **Les Orientations Stratégiques sectorielles**

Les orientations stratégiques dégagées à partir du diagnostic et des problématiques environnementales sont les suivantes :

- Orientation Stratégique 1: Gestion intégrée des déchets ;
- Orientation Stratégique 2: Assainissement urbain et rural ;

- Orientation Stratégique 3 : Dépollution de la SNCPA
- Orientation Stratégique 4 : Organisation de l'exploitation des carrières
- Orientation Stratégique 5: L'amélioration de la gouvernance régionale de l'environnement et des milieux naturels

Chaque orientation a fait l'objet d'un domaine d'intervention auquel des projets et des actions ont été proposés (14), constituant le plan d'action du secteur de l'environnement.

❖ **Conditions cadre spécifiques pour la mise en œuvre du Plan d'action environnemental de Kasserine**

La réalisation du plan d'action du secteur de l'environnement nécessite une volonté politique à traduire par la mise à la disposition des moyens financiers et des ressources humaines et par l'adoption d'une bonne gouvernance environnementale régionale. Ainsi, il est indispensable de préparer les conditions cadre suivantes au préalable de tout projet, en vue d'assurer sa réussite et sa durabilité.

- ✓ La présence de l'administration environnementale dans la région (Ministère, ANPE, ANGED, etc.)
- ✓ L'application de la législation ;
- ✓ L'implication de la société civile.

4. Le plan programme

4.1. Secteur agricole

Secteurs	Programmes / Projets	Objectif	Lieux	Echéancier			Coût (MD Tunisien)	Organismes concernés
				2016-2020	2021-2025	2026-2030		
Agricole	1. Réhabilitation et mise à niveau des périmètres publics irrigués	Améliorer l'exploitation et l'intensification des périmètres publics irrigués et les rendements des cultures.	Les 6 délégations de Sbiba, Sbeitla, Foussana, Hydra, Feriana et Hassi Frid.	██████████			37 MDT	CRDA
	2. Rajeunissement et développement de l'arboriculture fruitière	Moderniser et développer le secteur arboricole et sauvegarder le patrimoine pommier.	Tout le gouvernorat		██████████		95 MDT	CRDA
	3. Développement et valorisation de la culture de figue de barbarie	Faire de la culture de figue de barbarie une des principales spéculations sur lesquelles se base le développement agricole de la région.	Kasserine Nord-Kasserine Sud, Foussana, Sbeitla, El Ayoun-Thala.	██████████			70 MDT	OEP/CRDA/UTICA/UTAP
	4. Cadastre des terres collectives non attribuées	Achever l'apurement des terres collectives par l'immatriculation foncière obligatoire (cadastre)	Les délégations de Feriana, Majel Bel Abbès, El Ayoun, Sbiba, Foussana, Jedlienne, Thala, Hassi Elfrid et Kasserine Sud.		██████████		7 MDT	Direction Régionale des Affaires Foncières et du Domaine de l'Etat.
	5. La promotion de la filière lait	Valoriser les périmètres irrigués, et le savoir faire de la région pour améliorer les revenus des opérateurs sur la filière lait tout en créant des postes d'emploi.	Tout le gouvernorat de Kasserine.		██████████		43 MDT	OEP/CRDA
	6. Développement et gestion participative et intégrée des zones forestières et alfatières	Sauvegarder, développer le patrimoine forestier et alfazier, se réconcilier avec la population et induire une dynamique de développement local autour de cette richesse.	Tout le gouvernorat	██████████			196 MDT	CRDA

	7. Etude stratégique des ressources en eau et changement climatique	Elaborer une stratégie pour soulager la pression sur les ressources en eau et l'adaptation au changement climatique.	Tout le gouvernorat de Kasserine				1,2 MDT	CRDA
	8. Conservation et mobilisation des ressources en eau par la conservation des eaux et sols	Accroître les ressources en eaux des nappes phréatiques et profondes, valoriser les eaux de ruissellement pour la mise en valeur et lutter contre l'érosion.	Tout le gouvernorat de Kasserine				224 MDT	CRDA
	9. Aménagement et valorisation des aires protégées	Aménagement et sauvegarde du parc de Chambi et de Mghila pour pouvoir le valoriser dans le domaine de l'écotourisme.	Le parc de Chaâmbi et le parc de Mghila				14 MDT (8 MDT pour Chaâmbi et 6 Pour Mghila)	CRDA de Kasserine et le CRDA de Sidi Bouzid
	10. Création du centre technique « Le pommier »	Sauvegarder le potentiel de la région en culture du pommier et développer cette activité en général en Tunisie et la mieux valoriser.	Les zones de culture du pommier en Tunisie.				1 MDT	Ministère de l'Agriculture
	11. Représentation régionale du GIF et GIL	Renforcer l'encadrement des producteurs des fruits et développer leurs filières.	Tout le gouvernorat de Kasserine.				0,100 MDT	GIF
	12. Appui aux organisations de base (SMSA, GDA, etc.)	Renforcer les capacités des GDA et des SMSA.	Tout le gouvernorat de Kasserine				5 MDT	CRDA
Sous total secteur agricole							693,3 MDT	

4.2. Secteur industrie

Secteurs	Programmes / Projets	Objectifs	Lieux	Echéancier			Coût (MD Tunisien)	Organismes concernés
				2016-2020	2021-2025	2026-2030		
Industrie	1-Programme régional de création et de modernisation des structures d'accueil de l'industrie.	Offrir un cadre propice à l'implantation de nouvelles activités industrielles et de service. Attirer les investisseurs locaux et internationaux. Créer de nouveaux emplois. Améliorer la qualité de l'infrastructure industrielle. Soigner l'accessibilité pour une meilleure intégration urbaine des anciennes zones industrielles. Retenir les entreprises déjà établies.	Fériana (11 ha) avec deux bâtiments industriels de 2000 m2. - Sbiba (10 ha) avec deux bâtiments industriels de 2000 m2. - Foussana (35ha) avec deux bâtiments industriels de 2000 m2. - Mejel Bel Abbes (10ha) avec deux bâtiments industriels de 2000 m2. - Jedliène (10ha) avec deux bâtiments industriels de 2000 m2. -Thala (41 ha) avec deux bâtiments industriels de 2000 m2. - Modernisation des anciennes zones : ZI route de Sbeitla et ZI de Fériana (96 ha).				Coût aménagement terrains : 50 MD Coût modernisation : 8 MD. Coût total : 58 MD.	Agence Foncière Industrielle (AFI), - Conseil Régional - SCITEK
	2-Développement du réseau de courant électrique	En se basant sur les besoins des entreprises et sur la situation économique d'une manière générale, Kasserine doit avoir un plan clair pour l'amélioration réaliste et stratégique du réseau électrique et la garantie d'un approvisionnement en électricité stable et sans coupure, non seulement pour les zones industrielles mais également pour tout le gouvernorat.	Gouvernorat de Kasserine				10 Millions de dinars	STEG

	3- Extension de la pénétration du gaz naturel dans les délégations de Kasserine	L'objectif est de raccorder de nouvelles zones industrielles ainsi que de nouveaux quartiers résidentiels au réseau gazier.	Gouvernorat de Kasserine	████████████████████	████████████████████	████████████████████	20 Millions de Dinars	STEG
	4-Installation d'un parc éolien de 120 MW par un groupe d'Etablissements Industriels Gros Consommateurs d'électricité EGCElec	Le projet permettra la réduction des dépenses énergétiques des EGCElec. En outre, il encouragera d'autres entreprises à l'utilisation des énergies renouvelables et contribuera dès lors à la maîtrise de l'énergie.	Délégation de Thala	████████████████████	████████████████████	████████████████████	260 Millions de dinars	Groupe d'EGCElec (Entreprises Grosses Consommatrices d'Energie électrique):• Ciments de Gabès • SOTACIB (cimenterie) • CAT (cimenterie) • Cimenterie d'Enfidha • Compagnie des Phosphates de Gafsa • PEC (Plastic Electromechanic Company) Les EGCElec se regroupent en une « société de projet », financée par les membres du groupement et qui agit comme opérateur du projet. C'est cette société qui mettra en œuvre le projet. A noter que cette société est en cours de construction

								juridique.	
	5-Création d'une antenne régionale du CETIME	L'objectif de ce projet est de soutenir les industriels de Kasserine pour accroître l'offre de services liés à l'industrie en matière d'assistance technique, de transfert de savoir-faire et d'amélioration du fonctionnement de leurs entreprises.	Gouvernorat de Kasserine (il est recommandé de mettre en place l'antenne du CETIME au niveau de la zone industrielle route de Thala à Kasserine ville)					7 Millions de Dinars	Ministère de l'Industrie, CETIME
	6-Création d'une antenne du CTMCCV	L'objectif de ce projet est de soutenir les industriels de Kasserine pour accroître l'offre de services liés à l'industrie en matière d'assistance technique, de transfert de savoir-faire et d'amélioration du fonctionnement de leurs entreprises.	Délégation de Thala (Pour des raisons de proximité, il est recommandé de mettre en place l'antenne du CTMCCV au niveau de la zone industrielle de Thala à Kasserine ville)					6 Millions de Dinars	Ministère de l'Industrie CTMCCV
	7-Renforcement, restructuration et réorganisation des structures d'appui existantes.	Les institutions d'appui locales ambitionnent de se développer et d'établir d'une manière pérenne des synergies et une coordination efficace pour répondre aux besoins des investisseurs et des entreprises. Ceci permettra de créer une dynamique favorable à la création d'entreprises dans le gouvernorat de Kasserine.	Kasserine					3 Millions de Dinars	Agence Régionale de Développement Economique et Social (ARDES)

	8-Développement de la filière textile	<p>Amener des donneurs d'ordre étrangers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès au financement - Assurer le perfectionnement technique des textiliens - Former les textiliens sur les techniques de gestion et de marketing - Introduire de nouvelles technologies appropriées - Accroître les ventes et les relations commerciales 	Kasserine				2 Millions de dinars	Ministère de l'Industrie, APII, Banques commerciales, SICAR régionales, ODCO UTICA, CONNECT, etc.
	9-Développement de la filière agro-alimentaire	<p>Identifier et prioriser les filières les plus prometteuses en vue d'un développement des procédés industriels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluer les besoins du marché local et international (Wilayas voisines en Algérie) - Définir les conditions de production en termes d'infrastructure, de qualification, de qualité et de technologies. 	Gouvernorat de Kasserine				3 Millions de dinars	Ministère de l'Industrie, APII, Banques, SICAR régionales, ODCO UTICA, CONNECT, etc.
	10-Développement des substances utiles et matériaux de construction	<p>Évaluer les gisements en substances utiles en focalisant sur les opportunités et les contraintes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les conditions d'extraction et les techniques de production des substances utiles - Définir les conditions de production en termes d'infrastructure, de qualification, de qualité, de technologies et de coûts et évaluer les besoins du marché local et international. 	Gouvernorat de Kasserine				5 Millions de dinars	Ministère de l'Industrie, APII, Banques, SICAR régionales, ODCO UTICA, CONNECT, etc.

	11-Développement du secteur artisanal	Disposer d'un système de financement plus encourageant - Assurer le perfectionnement technique des artisans - Introduire de nouvelles technologies appropriées - Alphabétiser les artisans et les artisanes en arabe, en français et en anglais - Développer l'esprit d'entreprise, former sur les techniques de gestion et de marketing - Accroître les ventes et les relations commerciales - Renforcer l'auto-organisation.	Gouvernorat de Kasserine				2 Millions de dinars	Ministère de l'Industrie, APII, Banques, SICAR régionales, ODCO, ONA, UTICA, CONNECT, FONAPRA, etc.
	12-Réhabilitation et diversification des activités de la SNCPA	Sur le plan technique ce projet contribuera à une continuité de l'activité et une reprise de l'action de transformation.	Kasserine				14 Millions de Dinars (MD) (6MD pour le projet Ramettes A4 et 8 MD pour le projet cahier scolaire)	SNCPA, Ministère de l'Industrie, Conseil Régional de Kasserine, etc.
Sous total secteur Industrie							390	

4.3. Secteur tourisme

Secteurs	Programmes / Projets	Objectif	Lieux	Echéancier			Coût (MD Tunisien)	Organismes concernés
				2016-2020	2021-2025	2026-2030		
Tourisme	1-Aménagement et valorisation des principaux sites archéologiques	Préservation du patrimoine archéologique et sa promotion - Développement d'un produit touristique et création d'une image de marque régionale intégrant les composantes clefs du tourisme alternatif et du tourisme culturel.	Les sites majeurs du gouvernorat à savoir : Cillium, Sbeitla, Thélèpte, Haïdra, Thala et Sbiba				Aménagement et valorisation du site de Sbeitla : 475 000 DT - Aménagement et valorisation du site de Haïdra : 606 000 DT - Aménagement et valorisation du site de Thélèpte : 520 000 DT - Aménagement et valorisation du site de Thala : 550 000 DT - Aménagement et valorisation du site de Cillium : 620 000 DT - Aménagement et valorisation du site de Sbiba : 460 000 DT Total : 3,231MD	Ministère de la culture et de la sauvegarde du patrimoine, Agence Nationale de la Protection du Patrimoine (ANP), Ministère du tourisme, communes concernées. Institut national archéologique

	2-Renforcement de l'encadrement institutionnel et des capacités dans le domaine du tourisme dans la région	Tout le gouvernorat et notamment à Sbeitla Faciliter et accompagner les projets de promotion touristique de la région en offrant un encadrement institutionnel de haut niveau en matière d'identification des créneaux d'investissement, de communication sur les atouts de la région et de formation spécifique aux guides et accompagnateurs sbeitla	Tout le gouvernorat et notamment à Sbeitla				1 MD (construction)	Ministère du tourisme
	3-Promotion d'un tourisme alternatif valorisant les spécificités locales	Développement d'un produit touristique et création d'une image de marque régionale intégrant les composantes clés du tourisme alternatif. Création de facultés d'accueil.	Délégations de Sbeitla, Kasserine nord, Layoun et Sbiba				Construction d'un hôtel de charme: 5.3 MD - Construction d'un complexe thermal à Boulâaba : 1MD -Aménagement fermes agritouristiques : *construction de chambre d'hôtes : 1.3 MD *construction de gîtes ruraux : 2.6 MD -Construction d'un éco-lodge : 1.3 MD TOTAL : 11.5 MD	les structures nationales et régionales en charge du développement du tourisme, les opérateurs privés
Sous total secteur Tourisme							15,731	

4.4. Partenariat avec l'Algérie

Secteurs	Programmes / Projets	Objectif	Lieux	Echéancier			Coût (MD Tunisien)	Organismes concernés
				2016-2020	2021-2025	2026-2030		
Relations transfrontalières avec l'Algérie	1-Réaliser une étude sur le secteur informel	Identifier les circuits des activités informelles - évaluer le poids du secteur et identifier les mécanismes et les conditions de sa formalisation. - mettre en place les stratégies et programmes (incitations fiscales et mesures d'accompagnement) pour faciliter sa transition vers l'économie formelle.	Tout le gouvernorat de Kasserine	■			Coût de l'étude estimée à 0.150 MDT	ARDES
	2-Création d'une Zone franche commerciale et logistique	Améliorer la compétitivité de la région et valoriser ses avantages comparatifs et son potentiel économique, favorisant une meilleure intégration dans l'économie nationale et mondiale en vue de réaliser des taux de croissance élevés et de créer des emplois stables.	Bouchebka	■			40 MDT	Etat tunisien, Etat algérien, SCITEK, Conseil régional, Structure PPP (Partenariat Public Privé) à mettre en place pour gérer ce projet.
	3-Création d'une Zone franche d'activité commerciale	Articuler les zones frontalières aux réseaux d'échanges	Haidra				10MDT	MT
	4-Aménagement des postes frontaliers	Faciliter le passage des véhicules lourds; Améliorer l'accueil des passagers. Améliorer l'esthétique des postes frontaliers. Améliorer les services aux passagers. Mise en valeur des environs des postes.	Bouchebka et Haidra	■			3,55MDT	ME +Municipalité+ MI+Acteurs privés+STEG
Total						53,7MDT		

4.5. Secteur santé

Secteurs	Programmes / Projets	Objectif	Lieux	Echéancier			Coût (MD Tunisien)	Organismes concernés
				2016-2020	2021-2025	2026-2030		
Santé	1-Améliorer l'infrastructure de la santé au gouvernorat de Kasserine	L'objectif du projet vise à soutenir le gouvernorat de Kasserine pour l'amélioration de l'infrastructure de santé dont le but est le renforcement des établissements sanitaires et la création de nouveaux en vue d'assurer une couverture sanitaire plus large et une prise en charge qui se répartit dans toutes les zones de Kasserine y compris celles les plus enclavées, défavorisées, et d'accès difficile.	Tout le gouvernorat				100 Millions de Dinars	Ministère de la Santé Publique, Conseil Régional de Kasserine
Sous total secteur Santé							100	

4.6. Enseignement supérieur, formation professionnelle et recherche-développement

Secteurs	Programmes / Projets	Objectif	Lieux	Echéancier			Coût (MD Tunisien)	Organismes concernés
				2016-2020	2021-2025	2026-2030		
Enseignement supérieure, R&D et formation professionnelle	1-Cité universitaire multifonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> -Offrir des activités culturelles, sportives et de loisirs pour améliorer le cadre de vie des étudiants, l'attractivité des établissements universitaires de Kasserine, la rétention des enseignants (on pourrait prévoir des chambres d'hôtes dans le foyer + une salle spéciale dans le restaurant,) - Réduire les gaspillages de moyens et de temps dus à l'éparpillement des établissements universitaires. - Gagner en efficacité organisationnelle en lien avec les perspectives du renforcement des établissements universitaires - Réaliser des économies de coût - Eviter le temps mort inhérent aux déplacements 	Ville de Kasserine : un terrain de 4 ha propriété du MESRS à côté de l'ISET et de l'ISSAT	██████████			A déterminer par l'étude	Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche Scientifique et des Technologies d'Information et des Communications (MESRSTIC)
	2-Création d'un Institut supérieur de la santé	<ul style="list-style-type: none"> -Pallier à l'inexistence d'une formation de qualité dans la région - Accompagner l'exigence d'amélioration du cadre de vie à Kasserine 	Kasserine		██████████		8MD (construction) 5MD (équipements) Coût total: 13 MD.	MESRS, TIC, Ministère de la Santé Publique (cotutelle)
	3-Création d'un Centre de Recherche spécialisé : Alfa et Cactus	<ul style="list-style-type: none"> -Apporter un appui institutionnel aux opérateurs économiques intéressés par ces deux filières. - Meilleure valorisation des produits locaux . 	Toute la région économique du Centre-ouest				1.5MD (construction du local)	MESRS, Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Industrie,

		- Meilleure captation de la valeur ajoutée.						SNCPA
	4-Promotion de la SCITEK en pôle technologique intégré	-Améliorer l'appui institutionnel technique aux entreprises. - Assurer le transfert et la maîtrise des technologies.	Toute la région du Centre Ouest				5 MD	Ministère de l'Industrie
	5-Centre de Formation Professionnelle spécialisé en produits de substance utiles	-Préparer des ressources humaines qualifiées pour répondre aux besoins actuels et futurs. - Favoriser ultérieurement une meilleure maîtrise de la chaîne de valeur et une meilleure endogénéisation locale de la valeur ajoutée.	Thala				3MD (construction) 5 MD (équipement) Coût total: 8 MD	ATFP + DREFP + ODCO + ONM + UTICA + Chambre de Commerce
	6-Mise à niveau du dispositif régional de la formation professionnelle	-Assurer une formation de haut niveau par le biais : - De formateurs en phase avec les exigences de la demande économique - Initier les apprenants à maîtriser les technologies en usage dans les entreprises - Mise en cohérence des politiques et démarches des différents acteurs. - Optimisation des interventions des acteurs régionaux dans un cadre global.	Toutes les délégations où sont implantés les centres de formation professionnelle				30 MD (équipements nouveaux)	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, ATFP, UTICA, CONNECT+ Chambre de Commerce ARDES
Sous total secteur Enseignement supérieure, R&D et formation professionnelle							58,5	

4.7. Environnement

Secteurs	Programmes / Projets	Objectif	Lieux	Echéancier			Coût (MD Tunisien)	Organismes concernés
				2016-2020	2021-2025	2026-2030		
Protection des ressources naturelles et de l'environnement	1-Schéma directeur de gestion des déchets SDGD dans le Gouvernorat de Kasserine	L'élaboration du SRGD permettra de fixer les conditions dans lesquelles seront effectuées toutes les opérations de collecte, transport valorisation et traitement qui composent le système de gestion des déchets dans le gouvernorat, en vue d'une meilleure efficacité économique et écologique de ce système. L'élaboration et la mise en place des plans communaux de gestion des déchets ont un double objectif environnemental et économique.	Tout le gouvernorat de Kasserine tout en tenant compte de la future répartition administrative du pays	■			0.350 MDT	ANGED, Conseil Régional, les communes
	2-Construction d'une décharge contrôlée régionale, des centres de transfert et des quais de transfert. Création des zones de compostage et équipement des communes en moyens de collecte (bennes/ camions etc.).	Améliorer la qualité de vie du citoyen et minimiser les atteintes à l'environnement par la mise en place des infrastructures de transfert et d'enfouissement sanitaire des déchets ménagers et assimilés dans la région, ainsi que la réhabilitation des dépôts sauvages. La valorisation des déchets vise plusieurs objectifs : Elle résoudra un grand problème pour certaines filières économiques (huileries, station d'épuration, abattoirs) et permettra la prolongation de la durée de vie des décharges et la protection de l'environnement. elle vise en outre la production du compost et de l'énergie, dont la région a un besoin considérable.	Tout le gouvernorat de Kasserine y compris les zones rurales	■			Le coût total du projet (après extension) est estimé à 17MDT - Etude et mise en place de modes de gestion des déchets: 0. 300 MDT - Construction et équipement de la décharge contrôlée : 6.0 MDT - Construction et équipements des centres de transfert : 4.9 MDT	ANGED, communes

							- Réhabilitation de décharges sauvages : 2.0 MDT - Equipement de collecte et transfert 1MD	
	3-Assainissement des villes non prises en charge par ONAS	Grâce à l'extension des réseaux d'assainissement et à la construction des stations d'épuration, les conditions de vie des habitants seront améliorées. Le projet permettra d'éliminer les rejets des eaux usées brutes dans le milieu naturel. Il contribuera également à la création d'emploi dans la région par la réalisation des STEP et puis leur exploitation et la réutilisation des eaux usées traités.	Les 10 communes du gouvernorat de Kasserine non assainies				Etudes : 0.50 MDT Investissement : 50.000 MDT Coût total : 50.5 MDT	ONAS et communes concernées, conseil régional +CRDA
	4-Assainissement en milieu rural	Grâce à l'assainissement et à l'épuration des eaux usées, les conditions de vie de la population rurale de Kasserine seront améliorées. Le projet permettra de réutiliser les eaux usées traitées dans l'agriculture. Il contribuera également à la création d'emploi dans les zones rurales par la réalisation des stations d'épuration décentralisées simples à exploiter.	Les zones rurales du gouvernorat				Etudes : 0.100 MDT Investissement : 10.000 MDT Coût total: 10.1 MDT	ONAS, Conseil régional

	5-Gestion des rejets hydriques industriels et dépollution des eaux usées de la SNCPA	Se conformer à la norme nationale en matière des rejets hydriques par une meilleure gestion de la production des eaux usées et leur traitement avant rejet.	Site de la SNCPA, STEP de Kasserine, Milieu récepteur				Etudes : 0.100 MDT Investissement : 5.000 MDT Coût total: 5.1 MDT	SNCPA, ONAS
	6-Décontamination de la pollution des sols par le mercure	Le projet de dépollution a pour objectif de rendre le site compatible avec un usage futur de type industriel, prenant en considération les normes internationales pour les sols à usage industriel, agricole, résidentiel et pour les eaux de consommation.	Le site de l'usine de la SNCPA et toute la zone touchée par la contamination par le mercure.				Investissement : 37.0 MDT	SNCPA, ANPE, CRDA, etc.
	7-Programme d'optimisation d'exploitation et de réhabilitation des carrières	Le programme vise l'organisation du secteur des carrières pour une meilleure durabilité.	Tout le gouvernorat de Kasserine, et particulièrement les localités où sont localisées des firmes d'exploitation des substances utiles.				1 MDT	Entreprises des carrières, ANPE, Ministère de l'industrie+ ARDES
	8-Promotion de la valorisation des déchets de marbre	Ce projet a un double objectif économique et environnemental par la valorisation des déchets et donner de la valeur à une matière qui dégrade l'environnement et le paysage de la région.	Les principales régions de carrières et de transformation de marbre à Kasserine : Thala, Foussana, Jedliane, El ayoun.				Etudes et assistance : 0.400 MDT Investissements projet pilote:0.450 MDT Coût total: 0.850 MDT (sans investissements privés)	Ministère de l'Industrie, API, entreprises privés locaux et internationaux

	9-Renforcement du cadre institutionnel de la région et Renforcement du rôle de la société civile dans la région	L'objectif principal du projet de renforcement du cadre institutionnel est la maîtrise de l'environnement par la mise en place des programmes et projets environnementaux et le contrôle et suivi de l'environnement. Appuyer les ONG's pour jouer leur rôle en tant qu'acteurs représentant la population de la région dans le sauvegarde de l'environnement et le développement durable.	Gouvernorat de Kasserine				1 MDT (1 ^{ère} phase sans frais de fonctionnement)	Ministère de l'Environnement, Conseil Régional, ONAS, ANPE, ANGED,
							1 MDT	
Total							123,800	

4.8. Aménagement du territoire et infrastructure

Secteurs	Programmes / Projets	Objectif	Lieux	Echéancier			Coût (MD Tunisien)	Organismes concernés
				2016-2020	2021-2025	2026-2030		
Aménagement du territoire et infrastructures	1-Grand projet urbain pour Kasserine	Renforcer l'attractivité de la ville de Kasserine par la promotion de l'urbanisme	Agglomération de Kasserine : localisation à définir par l'étude de faisabilité				84 MD (coût de l'aménagement)	Ministère de l'Equipement, DGAT, Commune de Kasserine
	2-Programme de promotion des pôles sous-régionaux	Faire de la promotion de l'urbanisme un levier de développement de la région - Contribuer à l'émergence de la métropole régionale - Faire de la promotion de Thala un levier pour la revitalisation de son hinterland	Villes de Sbeitla, Feriana-Thèlepte, Sbiba-Jedliène et Thala-Hydra				150 MD (aménagement foncier et équipements structurants)	Ministère de l'Equipement, DGAT, Les communes concernées
	3-Programme de mise à niveaux des centres locaux	Améliorer les conditions d'accès aux services publics - Améliorer le cadre de vie de la population - Résorber les déséquilibres internes à la région - Assurer la cohérence de l'organisation des services publics	Les centres locaux retenus dans les orientations du secteur aménagement du territoire et infrastructure, notamment l'orientation relative au renforcement de la polarisation du territoire autour des villes :Hidra, Djedeliane, Sbiba, El Ayoun, Hassi El Frid, Majel Bel Abbes, Foussana et Bouderies				200 MD	Ministère de l'Equipement, DGAT, Les communes concernées

P4 : Plan directeur des transports de l'agglomération Sbeïtla-Kasserine-Feriana	Aménagement et exploitation des infrastructures de transport et des réseaux viaires ; - Organisation des services de transport - Organisation de la circulation et du stationnement	Axe : Sbeïtla-Kasserine				Etude du PDT/PDU : 400 mille Dinars Coût total: 15 MD.	Ministère de l'Équipement, Conseil régional, les communes concernées
Projet 5 : Création d'une société publique de transport	L'objectif de ce projet est de soutenir Kasserine pour accroître l'offre de service de transport en commun et améliorer la qualité globale du système de transport collectif afin d'assurer la meilleure couverture possible. De même, ce projet offrira des services d'entretien et de réparation des bus et des véhicules tant attendus par les habitants de la région de Kasserine.	Gouvernorat de Kasserine				50 Millions de Dinars	Ministère du Transport et exploitants privés.
P6: programme de connexion nationale et internationale par les infrastructures de transport	Inscrire ce programme dans une stratégie nationale de développement des zones intérieures - Créer des fonds spécifiques pour le développement des territoires frontaliers	Tunis, Sousse, Kairouan, Kasserine,				2 milliards de dinars	Ministère de l'Équipement, Ministère du Transport
P7 : programme de renforcement de l'infrastructure régionale de transport	Renforcer le maillage du territoire régional - Assurer l'intégration interne de la région	Région de Kasserine				100 MD	Ministère de l'Équipement, Conseil Régional

	8-Programme de promotion des centres ruraux	Regroupement de la population rurale, - promotion des activités non agricoles, - amélioration de l'accès aux services du niveau intermédiaire, - amélioration du cadre de vie de la population.	Localités rurales : Khmouda, Dachra, Ain Khmissia, Bouchebka, Rakhmet, etc.				30 MD	Ministère de l'Équipement, Conseil Régional, STEG, les communes concernées
	9-Programme de désenclavement rural et d'amélioration de l'accès à l'eau potable	améliorer l'accès aux services publics de base - valoriser le potentiel de développement des espaces ruraux - développer les services de transport rural	Les zones rurales dans toutes les délégations				450 MD	Ministère de l'Équipement, conseil Régional, Conseils ruraux, SONEDE
	10-Schéma de cohérence territoriale de l'espace métropolitain régional	assurer les cohérences spatiales des orientations sectorielles - organiser l'expansion et le développement des aires urbaines - assurer l'efficacité de l'aménagement de l'agglomération	Agglomérations de Sbeïtla, Kasserine, Feriana-Télèpte				200 mille dinars	Communes de Sbeïtla, Kasserine, Feriana-Télèpte ou Agence Intercommunale d'Urbanisme
	11-Stratégie foncière régionale	Maitriser le foncier stratégique pour assurer un développement urbain efficace dans la région.	les zones couvertes par les documents d'urbanisme et les zones d'extension à moyen et long terme				200 à 300 mille dinars	AFH, AFI, SNIT, Lotisseurs privés, Collectivités locales (communes et Conseils régionaux)
Total secteur Aménagement du territoire et infrastructures							1.079 MD	

5. Le schéma directeur

Les objectifs assignés au SDAD du gouvernorat de Kasserine visent l'accélération du rythme de croissance économique, l'amélioration de l'attractivité de la région aux investisseurs locaux et étrangers. Ils visent aussi le développement de l'agriculture, des industries manufacturières et des services marchands. Deux dimensions transversales sont ajoutées, à savoir : assurer la durabilité du processus de développement et de sa diffusion équitable à l'intérieur du gouvernorat; la valorisation de la situation frontalière du gouvernorat au profit de son processus de développement.

Les actions proposées dans ce SDAD ciblent une large dynamisation des principaux secteurs économiques et de soutien à ces derniers. La carte du schéma directeur présentée ci-après illustre l'importante dynamique intrarégionale et interrégionale insufflée par l'apport massif d'investissements proposés et qui sont traduits par la multitude des projets figurant dans le plan-programme.

